



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



mémoire et solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PAGE 5

PRÉFACE

PAGE 7

ÉDITORIAL

PAGE 8

LES FAITS MARQUANTS

PAGE 10

MISSION RECONNAÎTRE ET RÉPARER

PAGE 16

MISSION AIDER ET ACCOMPAGNER

PAGE 22

MISSION TRANSMETTRE

PAGE 28

LE BLEUET DE FRANCE

PAGE 34

LE MAILLAGE TERRITORIAL

PAGE 44

LA GOUVERNANCE

PAGE 48

LE SOUTIEN

PRÉFACE

Dans un contexte contraint, l'ONACVG a connu une année en tous points exceptionnelle. 2020 restera comme l'année de l'adaptation à une crise sanitaire inédite, mais aussi comme celle d'un grand pas dans la transformation de l'Office.

Ce rapport d'activité en est l'illustration.

La solidarité, la proximité et l'écoute ont été au cœur de l'activité de l'ONACVG. Elles constituent l'essence même de cette institution au service de toutes les générations du feu, des pupilles de la Nation, des victimes du terrorisme, des blessés et des familles.

Je remercie les agents, les équipes, la direction et les membres du conseil d'administration qui ont assuré en tous temps et en tous lieux les missions de la « maison du combattant ».

Durant les confinements, un lien social a été maintenu avec les ressortissants par les services de proximité. Les situations les plus urgentes ont été prises en considération. Je sais l'isolement et la précarité qu'ont pu ressentir de nombreux ressortissants. Au final, l'intégralité des crédits de solidarité, soit près de 26 millions d'euros, a été attribuée aux plus fragiles. Parallèlement, le dispositif en faveur des enfants de harkis a trouvé son public et a pu monter en puissance.

L'Office a constamment été présent aux rendez-vous de notre ambition mémorielle et éducative, mêmes si les hauts lieux de la mémoire



**GENEVIÈVE
DARRIEUSSECQ**
Ministre déléguée auprès
de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des
Anciens combattants

nationale ont évidemment pâti de la crise. Dans le contexte sanitaire, il a même été source d'innovation. L'ONACVG a creusé le sillon mémoriel qui est le sien, celui de la transmission de proximité sur l'ensemble des territoires avec une grande diversité de partenaires.

Cette année, nous avons franchi une étape essentielle pour l'avenir de l'Office en signant le contrat d'objectifs et de performance (COP) pour les années 2020 à 2025. Je me réjouis que nous ayons tenu les objectifs et le calendrier. L'ONACVG est désormais placé sur de bons rails, ceux de la modernisation et de la pérennisation. Nous avons collectivement souhaité que ce COP permette le maintien d'un service de qualité, qu'il accentue la transformation numérique de l'Office, qu'il ancre encore davantage la politique de mémoire au cœur des territoires. Le maillage départemental est maintenu, c'est un engagement auquel je tenais particulièrement. Il permet de conserver le lien humain et la proximité dont les ressortissants ont éminemment besoin.

Cette dynamique se poursuit en 2021, toujours avec la perspective d'avancées au profit du monde combattant. C'est le sens des travaux de la commission tripartite sur l'avenir du point PMI que j'ai souhaitée.

Exigence de la solidarité, attachement au monde combattant, passion pour la transmission, nous partageons avec fierté et sur tous nos territoires cette même ambition collective. C'est notre engagement, c'est mon engagement.

**LA SOLIDARITÉ,
LA PROXIMITÉ
ET L'ÉCOUTE
ONT ÉTÉ
AU CŒUR
DE L'ACTIVITÉ
DE L'ONACVG.**

ÉDITORIAL

L'année 2020 a été une année particulière pour l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Elle fut marquée par la pandémie qui a frappé notre pays dès le début de l'année et s'est traduite notamment par deux confinements qui ont perturbé l'activité dans de nombreux domaines pendant plusieurs mois. Dans le même temps, l'année 2020 fut aussi celle de l'approbation, le 2 juillet, après plusieurs mois de négociations, du nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP), qui couvre la période 2020-2025.

Malgré la Covid-19 qui a bousculé nos habitudes, perturbé nos vies et parfois frappé des proches, l'Office a démontré sa capacité à garantir le service rendu aux ressortissants en période de crise.

L'établissement a su maintenir l'ensemble des services en adaptant les modalités d'accès et de contact aux objectifs de protection sanitaire, tout en respectant les délais de traitement. En effet, dès le premier confinement, un recours massif au télétravail a permis de limiter les conséquences de la crise sur le fonctionnement et les missions de l'établissement.

Priorité a été donnée aux ressortissants les plus fragiles afin qu'un accompagnement individualisé soit maintenu durant cette période d'isolement forcé. À aucun moment le contact n'a été rompu entre nos services de proximité et nos ressortissants isolés. La preuve en est que les 26 M€ de crédits de solidarité ont été intégralement octroyés aux ressortissants. Par ailleurs, plus de 15 000 cartes du combattant ont été attribuées en 2020. Enfin, cette même année, l'Office a délivré 11 mentions « Mort pour la France » et instruit 15 mentions « Mort pour le service de la Nation ».



VÉRONIQUE
PEAUCELLE-DELELIS

Directrice générale
de l'ONACVG,
présidente de
l'Œuvre nationale
du Bleuet de France

Les seules missions durablement affectées ont été les missions mémorielles, car les actions furent souvent annulées ou reportées. Quant aux cérémonies commémoratives, elles n'ont pu se tenir qu'en format restreint pour protéger nos ressortissants. Toutefois, les concours scolaires ont été maintenus. Des projets numériques ont été mis en œuvre pour maintenir la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

Le COP 2020-2025, qui lie l'Office et l'État avec le soutien de la représentation nationale, lève les inquiétudes des personnels, du monde combattant et des élus qu'avaient fait naître, l'année précédente, la non-adoption du projet de COP 2019-2023 et l'audit tripartite des inspections sur l'avenir de l'ONACVG. Il allie le maintien du réseau territorial, élément majeur de lien et d'humanité avec toutes les générations de combattants, et la transformation numérique de l'établissement. Il donne de la visibilité et pérennise les missions de l'Office qui sont la reconnaissance et la réparation, la solidarité, et la mémoire.

Comme vous pourrez le constater, ce rapport d'activité offre une part importante à l'activité de l'Office dans les services départementaux. En effet, les atouts majeurs de notre établissement résident d'une part, dans son maillage territorial et la gestion de proximité qu'il offre à nos ressortissants, et d'autre part, dans sa gestion paritaire. Il m'est donc apparu évident que les projecteurs devaient être tournés vers les territoires.

Je vous souhaite donc une très agréable lecture de ce rapport annuel d'activité de l'année 2020.

**L'ÉTABLISSEMENT
A SU MAINTENIR
L'ENSEMBLE
DES SERVICES
EN ADAPTANT
LES MODALITÉS
D'ACCÈS ET
DE CONTACT.**

Les faits marquants



1 - L'Office à l'épreuve de la Covid-19

Dès le premier confinement, un recours massif au télétravail, tant pour les échelons centraux que pour les services déconcentrés, a permis de limiter les conséquences de la crise sur le fonctionnement et les missions de l'ONACVG. Les services départementaux, bien que fermés au public, ont maintenu le lien avec nos ressortissants. La priorité a été donnée aux ressortissants les plus fragiles afin qu'un accompagnement

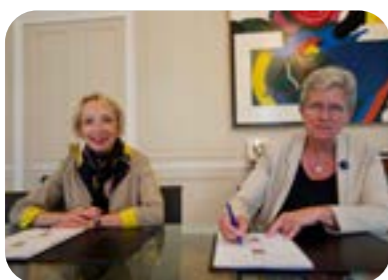
individualisé soit maintenu durant cette période d'isolement forcé. Des chèques service ont été adressés à ceux qui étaient dans le dénuement et les commissions d'action sociale ont été maintenues en format dématérialisé et simplifié afin que des aides d'urgence puissent être versées. L'activité des services de proximité n'a jamais cessé.



2 - Le renouvellement du conseil d'administration

Le 4 février 2020, un nouveau conseil d'administration de l'ONACVG a été installé avec une nouvelle composition qui a été mise en place conformément aux décisions du CA du 27 juin 2019. Ainsi le nombre d'administrateurs passe de 40 à 31, et celui du deuxième collège, représentant le monde combattant, passe de 24 à 15. Leur répartition ne s'effec-

tue plus en fonction de l'appartenance à une « génération du feu », mais à une des 18 catégories de ressortissants de l'ONACVG. Les titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation restent majoritaires au sein de ce collège. Un représentant du chef d'état-major des armées a rejoint le premier collège.



3 - Le vote du COP 2020-2025

Le conseil d'administration du 2 juillet 2020 a adopté le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2025, permettant à l'ONACVG d'avoir les moyens de ses ambitions et d'apporter une visibilité suffisante au personnel, aux partenaires et aux associations. Ce COP se caractérise par la volonté de placer tous les ressortissants au cœur des pré-

occupations de l'établissement et d'ancrer territorialement les actions mémorielles. Il tient à renouveler en profondeur l'Œuvre nationale du Bleuet de France pour en augmenter la notoriété et moderniser son fonctionnement. Il vise aussi à renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée. Enfin il poursuit la modernisation de l'Office.



4 - L'arrivée du général Maury

Le général de division Éric Maury a rejoint l'Office en tant que directeur général adjoint le 1^{er} août 2020. Il quittait le poste de commandant de la formation de l'armée de Terre. Élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion « général Monclar », il a servi, entre autres,

au 13^e régiment de dragons parachutistes et a été chef de corps du 2^e régiment de hussards. Expert du renseignement, il a commandé la brigade de renseignement de Haguenau et a dirigé le commandement du renseignement des forces terrestres à Strasbourg.



5 - La centralisation des cartes et titres

Le traitement des demandes de cartes du combattant et de titres de reconnaissance de la Nation est depuis mars 2020 effectué au niveau du Département reconnaissance

et réparation (DRR), à Caen. La reprise de l'activité de demandes de cartes de tous les services départementaux par le DRR sera finalisée au cours de l'année 2021.

Les faits marquants

6 - L'élargissement des critères du fonds de solidarité enfants de harkis

Le décret n° 2020-513 du 4 mai 2020 modifie le décret n° 2018-1320 du 28 décembre 2018. Il précise qu'une aide peut être accordée pour les dépenses essentielles que le revenu disponible du bénéficiaire ne lui permet pas de cou-

vrir intégralement dans chacun des trois domaines prévus par le décret: le logement, la santé et l'insertion sociale et professionnelle. Elle est désormais étendue à une dépense au plus dans chacun de ces trois domaines.



7 - L'année de Gaulle

L'année 2020 a été marquée par un triple anniversaire concernant le général de Gaulle: les 130 ans de sa naissance, le 22 novembre 1870 à Lille, les 80 ans de l'Appel du 18 Juin lancé depuis Londres, les 50 ans de sa mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-

Églises. Les mesures sanitaires ont perturbé le déroulement des très nombreux événements prévus, mais plusieurs manifestations dans lesquelles l'Office était impliqué ont toutefois eu lieu: expositions, interventions en milieu scolaire, conférences, etc.



8 - Aux combattants d'Afrique, la France reconnaissante

Le 21 juin, au Tata sénégalais de Chasselay (Rhône), Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a présidé la cérémonie commémorant le 80^e anniversaire du massacre des tirailleurs africains par l'armée allemande en ce lieu.

À la fin du même mois, paraissait la brochure *Aux combattants d'Afrique, la France reconnaissante*. 100 fiches biographiques à l'usage des maires de France destinée à aider les édiles à rendre hommage dans leur commune aux combattants africains.



9 - Une nouvelle ambition pour le Bleuet

L'axe 4 du COP 2020-2025 définit un cap en vue de moderniser et de professionnaliser l'ONBF. Tout d'abord en consolidant ses acquis par la redéfinition des missions de l'Œuvre, la sécurisation de ses collectes et la recherche

de nouveaux partenariats, tout en sanctuarisant ceux déjà présents. En développant ensuite sa notoriété ainsi que ses recettes, notamment par l'accroissement du financement participatif et du mécénat. Enfin, en faisant évoluer son statut juridique.



10 - Première Journée nationale d'hommage aux victimes d'actes de terrorisme

Le 11 mars 2020 a eu lieu la première Journée nationale d'hommage aux victimes d'actes de terrorisme, en présence d'Emmanuel Macron et du roi d'Espagne Felipe VI. Le 19 septembre 2018, le président de la République avait promis l'organisation de cette journée. La date

a été retenue, en référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha, à Madrid, le 11 mars 2004. Durant la cérémonie, un olivier a été orné de pancartes commémoratives, déposées par un enfant provenant de chaque ville touchée par un attentat depuis 2012.



Optimiser l'obtention des cartes et titres

Le fait marquant



Centralisation de l'activité cartes et titres

L'ensemble du traitement des demandes de cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation sera désormais effectué au niveau du Département reconnaissance et réparation. Le DRR prépare en 2021 la finalisation de ce processus enclenché en 2020 avec la reprise de l'activité de 41 services départementaux.

I-Cartes du combattant – TRN – retraite du combattant et statuts générationnels :

1. Centralisation de l'activité cartes et titres

Dans la perspective d'une sécurisation accrue du processus de délivrance des cartes et titres, l'ONACVG a souhaité renforcer la spécialisation des agents intervenant dans ce domaine. Ainsi, l'objectif 1.2 de l'axe 1 du contrat d'objectifs et de performance 2020-2025 a prévu de centraliser d'ici 2021 toute l'activité relevant des cartes, titres et retraite du combattant au DRR.

En 2020, l'activité de 41 services départementaux a ainsi été reprise par le DRR. Celle des services départementaux restants sera centralisée au cours de l'année 2021.

2. Renouvellement de la Commission nationale de la carte du combattant

L'arrêté du 1^{er} juillet 2020 portant nomination à la Commission nationale de la carte du combattant est paru au Journal officiel du 16 juillet 2020.

L'activité du département reconnaissance et réparation (DRR), basé à Caen, tend essentiellement à l'attribution du statut de combattant et des droits qui lui sont attachés, participe à l'hommage de la Nation à l'égard de celles et ceux qui sont tombés dans l'accomplissement de leurs missions mais aussi à la sauvegarde de la mémoire des victimes de la barbarie nazie, contribuant ainsi à perpétuer le souvenir des événements en cause.

Reconnaissance, réparation et mémoire des victimes sont les maîtres mots qui caractérisent au quotidien l'action du DRR.

La réunion d'installation de la nouvelle commission s'est déroulée le 15 septembre 2020 et a donné lieu aux élections du président, des deux vice-présidents et des trois membres de la formation restreinte. Le général (2S) André Soubirou, président sortant, a été reconduit dans ses fonctions ainsi que ses deux vice-présidents, MM. Colliot et Delaye.

La commission nationale a vocation à se réunir en formation plénière ou restreinte au moins 4 fois par an et aussi souvent que nécessaire.

3. Bilan carte du combattant – titre de reconnaissance de la Nation (TRN)

En 2020, 17 468 avis ont été émis par la commission précitée.

LES OPEX

15 263 personnes se sont ainsi vues attribuer la carte du combattant dont 12 087 au titre des OPEX (hors 62/64).

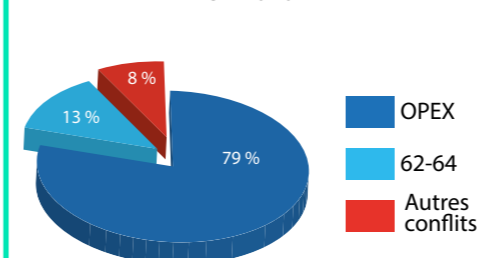
Depuis 1993, 200 673 cartes du combattant OPEX ont été délivrées dont plus de 80 000 au titre des

4 mois de présence. 12 158 titres de reconnaissance de la Nation dont 9 593 au titre des opérations extérieures ont également été octroyés durant cet exercice.

62/64

La mesure permettant l'attribution de la carte du combattant à des personnes présentes en Algérie pendant une durée de 4 mois ou 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 dans le cadre des missions menées sur le territoire algérien après le 2 juillet 1962 conformément aux accords d'Evian, au titre des opérations extérieures, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Attribution de la carte du combattant en 2020



Le nombre global de cartes délivrées à cet égard est de 37 111, sachant que les prévisions réalisées conjointement par la direction des affaires financières du ministère des Armées et le Service historique de la Défense avaient fixé à 50 000 le nombre de bénéficiaires potentiels.

Si l'objectif des 35 000 cartes du combattant délivrées au titre de la seule année 2019 avait été dépassé, force est de constater une très nette diminution de ces demandes, à rattacher vraisemblablement en partie à la crise sanitaire qui a paralysé l'activité des associations du monde combattant, grandes pourvoyeuses de ces dossiers. Ainsi, seules 2 003 ont été attribuées à ce titre en 2020.

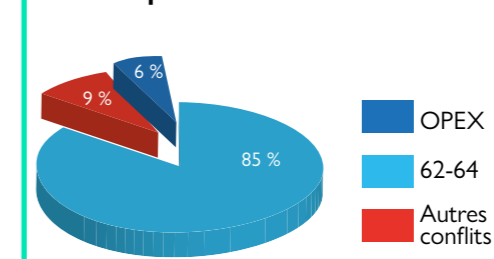
4. Retraite du combattant

Dans le cadre de la modernisation de l'établissement public recommandée par le COP 2014-2018, le regroupement au DRR de l'activité « retraite du combattant », entamé en 2018 avec l'arrivée des pôles du Haut-Rhin, de l'Essonne et du Finistère, s'est poursuivi avec l'intégration du pôle du Gard en août 2020. Ce mouvement de centralisation devrait toucher à sa fin début 2021, avec la reprise du dernier pôle : celui de l'Aude.

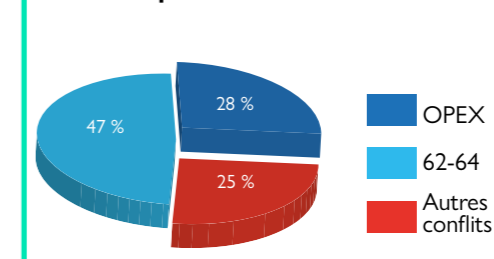
Pour 2019 et 2020, 77,4 % des retraites liquidées par l'ensemble des pôles l'ont été à la suite de l'ouverture des droits 62-64, soit 36 788 retraites.

D'un point de vue organisationnel, la gestion de cette activité a continué d'évoluer à travers l'externalisation, depuis le mois de mai 2020, de l'édition et de l'expédition des brevets de retraite et la préparation de la dématérialisation des demandes qui devrait être effective en 2021.

Répartition des retraites liquidées par conflit en 2019



Répartition des retraites liquidées par conflit en 2020



5. Statuts générationnels

Sur les 18 dossiers examinés en 2020, 15 demandes ont reçu une décision favorable (2 déportés politiques, 4 internés politiques, 3 déportés résistants, 2 internés résistants, 1 prisonnier du Viêt-minh et 3 combattants volontaires de la Résistance) et 3 demandes ont fait l'objet d'une décision défavorable (1 titre d'interné politique ainsi que 2 titres de combattant volontaire de la Résistance).

À noter que depuis le 9 décembre 2020, ces dossiers sont soumis à l'examen de la Commission nationale de la carte du combattant, à titre consultatif, faute de pouvoir réunir la Commission nationale des cartes et titres comprenant des titulaires des différents statuts concernés.

Mission Reconnaître et réparer

II. Mentions mémorielles et droits dérivés

L'attribution des mentions mémorielles correspond à la mission de reconnaissance qui est dévolue à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Celles-ci ouvrent droit, dans certains cas, à des mesures de réparation.

1. Mention « Mort pour la France » (MPF)

Créée en juillet 1915, la mention MPF honore la mémoire des victimes de guerre. Elle est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. Ces dispositions initiales applicables à compter du

2 août 1914 ont été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits ultérieurs. En outre, le Code de la Défense a étendu ces dispositions aux militaires décédés lors d'opérations extérieures (OPEX), dès lors que ces opérations sont dûment reconnues comme telles par un arrêté du ministre des Armées. La loi du 28 février 2012 a rendu obligatoire l'inscription des MPF sur le monument aux morts de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile.

La mention MPF est essentiellement honorifique et aucun pécule, capital ou pension n'est versé lors de son attribution. Toutefois, l'État accorde une majoration aux retraites mutualistes du combattant souscrites par les ayants cause des militaires MPF.

En outre, les enfants de moins de 21 ans ont vocation à être adoptés par la Nation. Enfin, les familles des MPF bénéficient d'un droit à pèlerinage sur les tombes situées dans les nécropoles ou les cimetières militaires ou encore, pour les familles de déportés, sur les lieux du crime. En 2020, 171 mentions MPF ont été octroyées dont 11 au titre des OPEX.

2. Mention « Mort pour le service de la Nation » (MPSN)

La mention « Mort pour le service de la Nation » a été instituée en décembre 2012 par la loi relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Cette mention est applicable aux décès survenus depuis le 1^{er} janvier 2002. L'ONACVG est chargé de l'instruction de l'ensemble des demandes. À ce titre, il constitue le dossier et soumet un projet de décision à la signature du ministre compétent. La loi du 28 février 2012 a rendu obligatoire l'inscription des MPSN sur le monument aux morts de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile.

La mention MPSN est honorifique. Toutefois, les enfants de moins de 21 ans d'un parent reconnu MPSN ont vocation à être adoptés par la Nation.

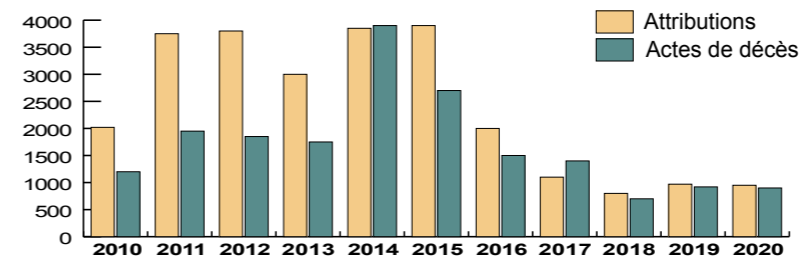
En 2020, 6 fonctionnaires, 4 militaires dont 1 gendarme et 5 policiers ont bénéficié de cette mention. Depuis 2013, 85 personnes se sont vues attribuer la mention MPSN : 15 fonctionnaires, 50 militaires dont 20 gendarmes et 20 policiers.

3. Mention « Mort en déportation » (MED)

La loi du 15 mai 1985 relative aux actes et jugements déclaratifs de décès des personnes décédées en déportation, portée par le ministre de la Justice de l'époque Robert Badinter, visait à régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues, et à lutter contre toute forme

Mission Reconnaître et réparer

Attributions de la mention MED et établissement des actes de décès depuis 2010



d'ignorance que l'oubli de ces événements tragiques aurait pu amener et a fortiori combattre le négationnisme. À cet égard, ces dernières années, l'ONACVG s'est particulièrement attaché à établir les actes de décès des personnes victimes des persécutions antisémites du 3^e Reich et de Vichy pour lesquels aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi.

Ce travail d'investigation et d'instruction a permis l'établissement, en 2020, de 704 actes de décès et la publication de 5 arrêtés collectifs au Journal officiel correspondant à l'attribution de 936 mentions MED. Pour information, 83 755 mentions MED ont été attribuées depuis 1985.

4. Indemnisation des orphelins de la déportation raciale et de la barbarie nazie

Le dispositif relatif à l'indemnisation des orphelins du second conflit mondial s'articule autour des décrets n° 2000-657 du 13 juillet 2000 et n° 2004-751 du 27 juillet 2004.

Le décret du 13 juillet 2000 a institué une mesure de réparation pour les orphelins, mineurs au moment des faits, dont les parents, quelle que soit leur nationalité, ont été victimes de persécutions antisémites ou raciales. Ces dispositions s'inscrivaient dans le prolongement de la mission Mattéoli, chargée en janvier 1997 par le Premier ministre d'alors « d'étudier les conditions dans lesquelles les biens immobiliers et mobiliers appartenant aux juifs de France ont été confisqués ou, d'une manière générale, requis par fraude, violence ou vol, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy entre 1940 et 1944 ».

Le décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004 a institué une aide financière en reconnaissance des souffrances endurées par les orphelins, mineurs au

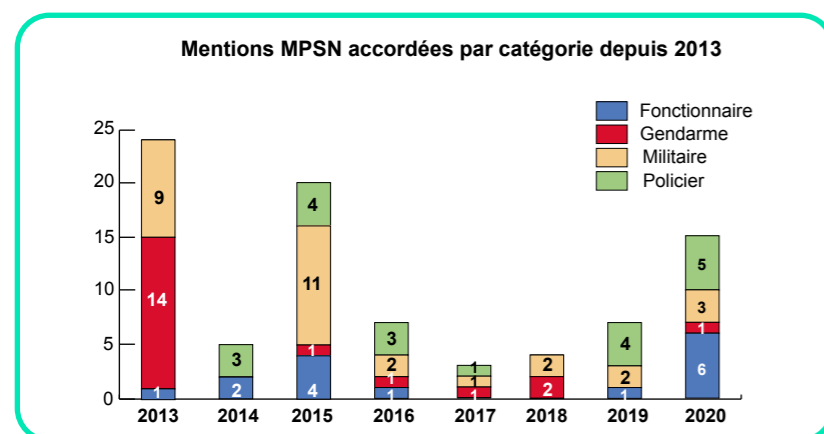
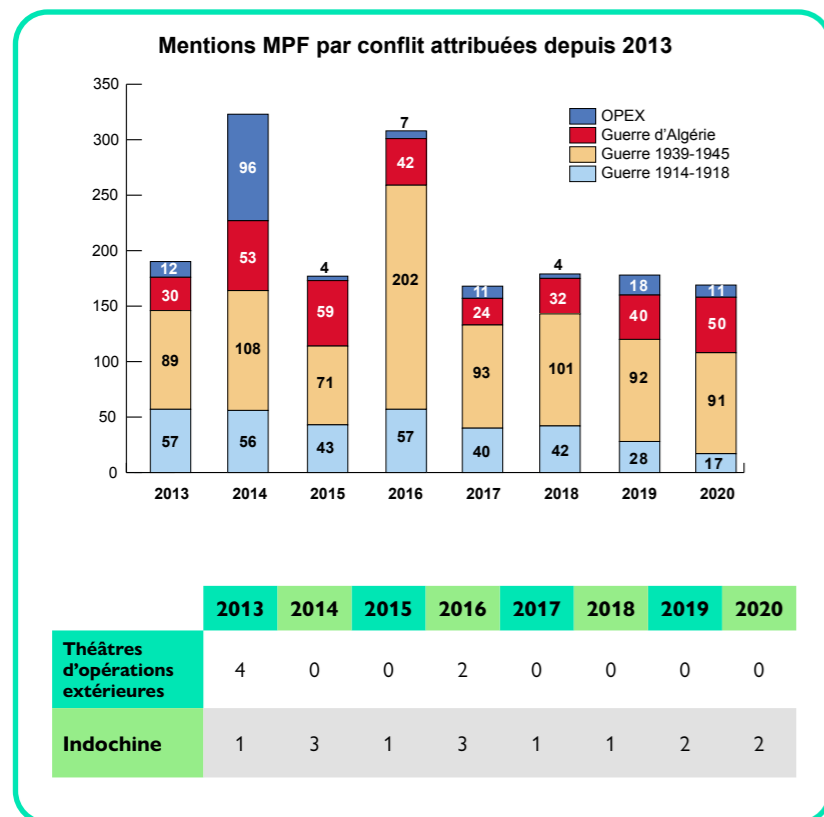
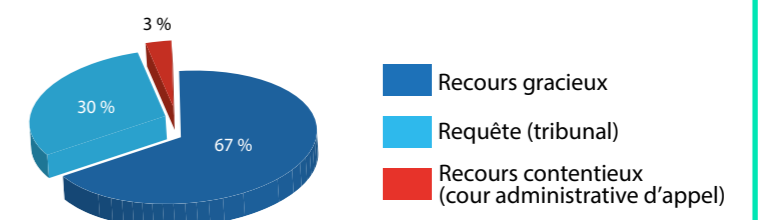
moment des faits dont les parents, quelle que soit leur nationalité, ont été victimes d'actes de barbarie durant la Seconde Guerre mondiale. Avec ce décret, les orphelins des déportés résistants et politiques morts en déportation et des personnes arrêtées et exécutées, tels les fusillés, ont pu bénéficier d'une prestation d'un montant équivalent à celle fixée par le décret précédent.

En 2020, 43 nouvelles demandes ont été reçues dont 8 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000, et 35 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. 27 propositions de décisions d'accord et 44 propositions de rejet ont été transmises à la signature du Secrétaire général du gouvernement. Au total, 36 436 orphelins ont pu bénéficier d'une mesure de réparation au 31 décembre 2020.

III. Contentieux

En 2020, le DRR a reçu 30 requêtes devant les tribunaux et 3 recours contentieux devant les cours administratives d'appel. 31 mémoires ont été rédigés et envoyés aux différentes instances juridictionnelles concernées. À noter également que 66 recours gracieux ont été traités.

Contentieux traités par le DRR en 2020



IV. LES CHIFFRES DU DRR

Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant 2011-2020

	Effectifs retraite du combattant au 31 décembre	Dont nouvelles retraites liquidées	Retraites liquidées au titre de 62-64
2011	1 287 388	10 686	
2012	1 237 694	16 303	
2013	1 200 185	18 327	
2014	1 159 167	17 058	
2015	1 108 996	11 395	
2016	1 058 947	7 663	
2017	1 003 202	5 472	
2018	940 071	4 731	
2019	913 012	38 097**	32 337 soit 85 %
2020	857 205*	9 418**	4 451 soit 47 %

* Source Service des retraites de l'État (SRE), ** Source KAPTA

47 515 retraites liquidées en 2019 et 2020, dont 36 788 au titre de 62-64, soit 77 % du total.

En 2020, 829 retraites ont été liquidées suite à des demandes déposées par des ressortissants résidents.

Répartition des retraites liquidées par les pôles en fonction des conflits *

	62-64	Opex	Autre	Total
2019	32 337	2 216	3 544	38 097
2020	4 451	2 616	2 351	9 418
Total	36 788	4 832	5 895	47 515

* Source KAPTA

Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant par conflit au 31 décembre 2020*

	Effectifs
Origine inconnue	1 306
Théâtres d'opérations extérieures et OPEX	61 388
39-45	35 042
Indochine	5 983
AFN	705 087
Fichier Pastel	48 399
Total	857 205

Le fichier Pastel concerne les ressortissants des pays d'Afrique pour lesquels le Service des retraites de l'État ne dispose pas d'une ventilation par conflit en Algérie.

* Source SRE, y compris la rubrique « origine inconnue »

Cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation délivrés 2011-2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Total cartes du combattant attribuées	3 593	24 192	24 773	32 856	37 712	30 661	19 705	16 111	51 208	15 263	268 300
Dont OPEX	3 653	8 897	16 322	17 900	30 141	26 342	17 264	14 004	47 587	14 090	196 344
Total TRN attribués	15 995	28 276	25 433	17 462	17 112	15 237	12 816	13 407	25 663	12 158	171 3015
Dont OPEX	4 319	9 642	13 749	8 371	10 827	11 092	10 090	9 590	8 746	9 593	96 019

Mentions « Mort pour la France » attribuées en 2020 par conflit

	Avis favorables		Avis défavorables		Total
	Militaires *	Civils *	Militaires *	Civils *	
1914-1918	17	0	14	3	34
1939-1945	5	85	13	4	107
Indochine	1	1	2	0	4
Algérie	32	19	8	26	85
Mali	7	0	0	0	7
Autres OPEX	4	0	2	0	6
Hors guerre	0	0	0	9	9
Total	66	105	39	42	252

* Y compris militaires et civils décédés après réforme ou pension.

Mentions « Mort pour le service de la Nation »

	Attributions antérieures à l'année 2020	Année 2020	Total
Militaires*	46	4	50
* dont gendarmes	19	1	20
Policiers	15	5	20
Fonctionnaires	9	6	15
Total	70	15	85

Assurer le meilleur service aux ressortissants

Le fait marquant



La première Journée nationale d'hommage aux victimes d'actes de terrorisme s'est déroulée le 11 mars sur l'esplanade du Trocadéro, présidée par Emmanuel Macron en présence du roi d'Espagne Felipe VI. La date a été retenue en référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha, à Madrid le même jour en 2004.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 et deux périodes de confinement. L'Office a donc accentué l'attention portée aux plus isolés des ressortissants. Des mesures spécifiques ont été mises en œuvre durant les périodes de confinement afin de rester en contact avec les ressortissants fragiles.

I. Dans un contexte inédit, une priorité accordée aux ressortissants isolés

Dès la première semaine de confinement, alors que les services départementaux étaient fermés au public, une permanence téléphonique a été mise en place et plus de 2 000 appels par semaine de confinement ont été passés aux ressortissants identifiés par les services.

De nombreux directeurs ou directrices des services départementaux se sont déplacés au domicile des ressortissants afin de leur apporter des chèques de service ou des formulaires de sortie.

Afin de ne pas retarder le versement des aides financières aux plus démunis, les commissions d'action sociale ont été organisées en format restreint et le plus souvent dématérialisé. Ces modalités simplifiées ont été à nouveau préconisées lors du second confinement.

Grâce à ces efforts collectifs et à l'exceptionnelle mobilisation des associations du monde combattant, l'intégralité du budget de l'action sociale de l'Office, soit 25,98 M€, a été attribuée en dépit des conditions difficiles de cette année 2020.

Le nombre total d'interventions accuse une légère baisse, mais reste supérieur à 51 000 en 2020.

Le rééquilibrage des aides en faveur des anciens combattants se poursuit. Les veuves demeurent les principales bénéficiaires avec 40 % de l'ensemble du budget de solidarité. Enfin, le budget en faveur des pupilles de la Nation se maintient à 13 % du budget total, en raison de l'augmentation sensible du nombre des pupilles mineurs accompagnés par l'ONACVG depuis 2015.

II. Le soutien à la reconversion

Les aides financières accordées aux ressortissants de l'Office dans le domaine de la reconversion ont augmenté en 2020 de près de 25 % par rapport à 2019. Le montant moyen des aides accordées a lui aussi sensiblement augmenté, traduisant l'importance de cette mission de réinsertion professionnelle qui profite essentiellement à des ressortissants des OPEX. Sur ces dossiers, l'Office vient compléter les aides de reconversion attribuées par Défense Mobilité aux soldats qui quittent l'institution et pour lesquels le reste à charge est trop élevé. L'aide subsidiaire de l'Office permet ainsi de consolider le parcours de

reconversion et d'éviter un abandon de celui-ci pour des raisons financières.

Afin de professionnaliser cet accompagnement fondamental pour la réinsertion des ressortissants, l'ONACVG s'appuie depuis trois ans sur l'Agence de formation professionnelle des adultes (AFPA). Les conseillers de l'AFPA permettent à ceux qui ne savent plus vers quelle voie s'orienter de reprendre confiance en eux et en leurs capacités à se réinsérer dans la société, au travers de modules de formation spécifiques :

Module 1 : Élaboration du projet professionnel ;
Module 2 : Acquisition des techniques de recherche d'emploi ;
Module 3 : Mise en relation avec les employeurs ;
Module 4 : Accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel de création d'entreprise ;
Module 5 : Accompagnement de l'intégration en entreprise de ressortissants victimes d'un syndrome post-traumatique.

Les résultats de cet accompagnement sont spectaculaires, tant en terme de retour à l'emploi qu'en termes de choix de formations adaptées aux compétences et au bassin d'emploi des secteurs de résidence de nos ressortissants. En 2020, 28 modules ont été commandés.

Enfin, l'Office poursuit son soutien aux soldats blessés qui quittent l'institution, soit dans le cadre des conventions signées avec les armées, la gendarmerie et le SSA, soit hors conventions. Par ailleurs, l'Office propose à ces soldats blessés, tout au long de leur parcours de soin ou de réinsertion, un soutien administratif et social essentiel lorsque ces blessés sont éloignés de l'institution pendant de longs mois du fait de leur blessure, qu'elle soit physique et/ou psychologique. Les directeurs des services départementaux accomplissent dans ce domaine un travail de lien et de reconnaissance souvent discret, mais essentiel pour ces ressortissants particulièrement fragiles

III. L'accompagnement des pupilles de la Nation

Institué par une loi de 1917, au cœur de la Première Guerre mondiale, le statut de pupille de la Nation a créé une catégorie de ressortissants unique en Europe : les enfants victimes des conflits et des actes d'agression ou de terrorisme. L'accompagnement de ces enfants a depuis l'origine été confié à l'Office des Pupilles devenu ensuite l'ONACVG. Le

statut de pupille de la Nation est un statut à vie. Le nombre d'adoptions de pupilles, qui avait connu une baisse sensible dans les années 2000, a malheureusement connu une recrudescence depuis les attentats de 2015.

Les aides financières apportées aux pupilles majeurs relèvent de l'action sociale classique de l'Office et s'adressent aux plus fragiles et aux plus isolés d'entre eux. L'accompagnement des pupilles mineurs met l'accent sur le financement de leurs études, notamment des études supérieures. Une aide importante est également apportée pour la vie quotidienne, lorsque les ressources du ou des parents restants sont insuffisantes. Enfin, des étrennes sont versées à tous les pupilles mineurs, ainsi qu'une aide à la majorité. En 2020, l'ensemble du budget consacré aux pupilles a atteint 3,66 M€, soit 14 % du budget total de l'action sociale de l'Office. Plus de 10 % de ce budget relève des dons faits au Bleuet de France. Ainsi, grâce au Bleuet de France, c'est bien la Nation toute entière qui soutient ses enfants.

IV. Une attention toujours soutenue aux victimes d'actes de terrorisme

Au cours de l'année 2020, 7 attentats, dont 6 perpétrés en France et 1 au Niger, ont ajouté 40 victimes à la trop longue liste des victimes d'actes de terrorisme accompagnées depuis 1990 par l'Office. Aujourd'hui, ce sont plus de 4 100 victimes qui sont soutenues par les services de proximité, sous le pilotage pédagogique du chef du bureau des victimes d'actes de terrorisme, référente du ministère de la Justice et de la délégation interministérielle à l'aide aux victimes.

La priorité est donnée à l'adoption des enfants des victimes tuées ou gravement blessées ainsi qu'à la constitution des dossiers de pension militaire d'invalidité qui permettront aux victimes d'acquiescer le statut de ressortissants de l'Office. Par leur écoute, leurs conseils, les orientations vers les autres acteurs susceptibles d'aider les victimes, les services de proximité remplissent une mission qui va bien au-delà du seul accompagnement financier éventuel.

L'Office accompagne également tous les ressortissants souhaitant donner un nouveau tournant à leur vie professionnelle : c'est le cas des victimes d'actes de terrorisme (VAT) qui ne sont pas en mesure de reprendre leurs activités précédant l'attentat. L'Office en a aidé 19 en 2020.

Mission Aider et accompagner

V. L'action sociale de l'ONACVG envers ses ressortissants à l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, son action passe par l'intermédiaire :

- de ses deux services en Afrique du Nord : Algérie et Maroc;

- des ambassades et consulats de France, pour les états qui comptent un nombre significatif de ressortissants;

- des offices d'anciens combattants conventionnés de onze États africains, de Madagascar et pour l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires des postes consulaires, des anciens combattants et des membres de l'Assemblée des français à l'étranger, statue sur les demandes d'aides financières payées pour nos ressortissants à l'étranger. En 2020, les aides financières à l'étranger ont sensiblement baissé et atteignent près de 900 000 euros. Cette baisse est en partie liée à l'ar-

Répartition par catégorie de ressortissants des interventions des services départementaux et des collectivités d'outre-mer (hors AFN et étranger)

Catégorie de ressortissants	2019		2020	
	Nombre d'interventions	Montant des dépenses	Nombre d'interventions	Montant des dépenses
Anciens combattants	13 299	6 834 950 €	11 484	6 103 508 €
Harkis	791	439 567 €	555	349 126 €
Conjoints survivants	20 679	10 884 928 €	19 035	10 415 815 €
PN / OG majeurs	2 267	1 364 232 €	2 215	1 375 186 €
PN / OG mineurs	4 495	3 060 621 €	5 119	3 426 891 €
OPEX	2 603	1 777 187 €	2 755	1 894 199 €
Victimes d'actes de terrorisme	162	121 451 €	242	161 671 €
TOTAL	44 296	24 482 936 €	41 405	23 726 396 €
Montant moyen par intervention		553 €		573 €

Nature des interventions en 2020

Catégorie d'interventions	Anciens combattants	Harkis	Veuves	PN mineurs ou en études	PN autres	OPEX	VAT	Total interventions	Total dépenses
Secours d'urgence et achats de chèques de service	363	40	582		192	477	40	1 694	398 806 €
Aides pour difficultés financières	5 978	436	11 838	320	1 591	2 160	194	22 512	15 865 843 €
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	3 216	58	4 362		328	58	4	8 026	4 101 097 €
Colis bien-être	1 922	21	2 250		103	57	4	4 357	126 257 €
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1 ^{er} emploi et étrennes				4 799				4 799	3 217 893 €
Total	11 479	555	19 032	5 119	2 214	2 752	242	41 393	23 709 896 €
Avances remboursables	5		3		1	3		12	16 500 €
Total général	11 484	555	19 035	5 119	2 215	2 755	242	41 405	23 726 396 €

Mission Aider et accompagner

rivée tardive des demandes de certains pays, qui n'a pas permis un mandatement en 2020.

Dans les pays les plus touchés par les conflits (Guinée, Mali), ces aides peuvent prendre la forme d'aides en nature: aide alimentaire ou médicaments. De même, l'Office apporte son soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant » qui accueillent encore, notamment en Afrique, de nombreux anciens combattants et leurs veuves, leur permettant d'exprimer leurs besoins, souvent au travers des associations locales d'anciens combattants, mais aussi de se retrouver et par le partage de leurs souvenirs, de participer au devoir de mémoire.

VI. La poursuite des labellisations d'Ehpad « Bleuets de France »

En 2020, quatre Ehpad supplémentaires ont obtenu le label « Bleuets de France ».

Depuis 1999, l'Office remet ce label aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui le sollicitent, afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés en métropole et aux Antilles. Les établissements candidats à l'obtention du label « Bleuets de France » voient leur dossier étudié par la Commission nationale du label, composée de membres du conseil d'administration de l'Office, qui se réunit régulièrement et émet un avis selon différents critères :

- nombre d'Ehpad d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois);
- dimension sociale de l'Ehpad, qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale;
- sensibilisation de l'Ehpad aux valeurs du monde combattant (engagement à célébrer le 8 Mai et le 11 Novembre au sein de l'établissement, en présence d'associations du monde combattant);
- nombre de ressortissants résidant au sein de l'Ehpad candidat;
- qualité de l'Ehpad en terme d'hébergement et de soin.

Le réseau d'Ehpad labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents.

À ce jour, le réseau des Ehpad labellisés comporte 136 établissements dans 83 départements. Il est animé par les directeurs de services départementaux qui participent aux conseils de la vie sociale, rencontrent les résidents et évaluent annuellement le respect par l'établissement des valeurs du Bleuets de France. Les dons faits au Bleuets de France permettent à l'Office de financer tout ou partie des projets d'amélioration du confort et du bien-être des résidents qui sont proposés par ces établissements. En 2020, une opération spécifique en faveur des résidents de ces Ehpad a permis de récolter 53 000 euros pour contribuer à l'amélioration de leur bien-être durant la période compliquée du premier confinement.

Mission aider et accompagner

Nature, nombre et montant des interventions au profit des pupilles de la Nation de moins de 21 ans ou en études en 2020

Nature des interventions	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Aides aux études (scolarité, études sup. et apprentissage)	1487	1 144 341 €
Aides à la vie quotidienne (dépenses courantes, frais médicaux, vacances)	2522	1 612 394 €
Étrennes	907	507 649 €
Aides à la majorité	43	43 440 €
Aides aux pupilles à l'étranger	112	191 793 €
Aides exceptionnelles	225	165 800 €
Total	5 296	3 665 417 €
Montant moyen par intervention		692 €

Nombre de militaires blessés suivis par l'ONACVG

Armée d'origine	2017		2020		Évolution 2017/2020	
	Convention	Hors convention	Convention	Hors convention	Convention	Hors convention
Air	49	35	82	40	+ 67,35 %	+ 14,29 %
Mer	15	43	16	52	+ 6,67 %	+ 20,93 %
Terre	109	823	280	1014	+ 156,88 %	+ 23,21 %
Gendarmerie	0	22	0	22		+ 0 %
Service de santé des armées	33	26	40	28	+ 21,21 %	+ 7,69 %
Total	206	949	418	1 156	+ 102,91 %	+ 21,81 %

Reconversion

Qualité de ressortissant	2019		2020	
	Nombre d'interventions	Montant des interventions	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Ancien combattant	370	464 539 €	280	505 630 €
Pensionné militaire d'invalidité	10	14 451 €	42	78 676 €
Pupille de la Nation	2	6 969 €	4	8 438 €
TRN	14	25 952 €	5	7 777 €
VAT	25	14 451 €	19	55 094 €
Enfants de harki			1	1 404 €
Total	421	526 362 €	351	655 615 €
Montant moyen par intervention		1 250 €		1 867 €
Âge minimum 2019	Âge maximum 2019	Âge minimum 2020	Âge maximum 2020	
22	60	23	60	

Mission aider et accompagner

Nombre de ressortissants inscrits en 2020 sur les listes du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions

Acte de terrorisme	Nombre d'impliqués	Nombre de blessés	Nombre de décédés	Total
Villejuif (Val-de-Marne) 03/01/2020	12	2	1	15
Romans-sur-Isère (Drôme) 04/04/2020		5	2	7
Colombes (Hauts-de-Seine) 27/04/2020		6		6
Niger 09/08/2020			6	6
Paris 11 ^e arrondissement 25/09/2020		2		2
Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) 16/10/2020			1	1
Nice (Alpes-Maritimes) 29/10/2020			3	3
Total	12	15	13	40

Fonds de solidarité enfants de harkis 2019-2020

	2019	2020
Nombre de bénéficiaires	398	833
Montant total	2 075 639 €	6 119 058 €
Montant / intervention	5 215 €	7 345 €

Mémoire et citoyenneté au cœur des territoires

Le fait marquant



L'année 2020 fut l'occasion de lancer le programme « Aux combattants d'Afrique » porté par la ministre déléguée. L'Office par ses activités pédagogiques participe au travail d'hommage rendu à ces soldats.

Outre les actions commémoratives et la mobilisation du monde combattant, l'Office crée et anime des actions pédagogiques, en lien avec l'ensemble des acteurs associatifs, culturels ou institutionnels impliqués dans ces missions. Il développe également de nombreux outils et supports innovants qui permettent de comprendre, parfois

Les actions et projets mémoriels conçus et conduits par l'ONACVG contribuent à la mise en œuvre de la politique de mémoire du ministère des Armées et à son ancrage dans les territoires, au plus près des publics et de leurs besoins.

de manière ludique, les enjeux de mémoire et de transmission.

La crise sanitaire et les différentes mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'expansion du virus Covid-19 ont eu d'importantes répercussions sur la programmation et la tenue des projets mémoriels de notre établissement cette année.

1 - Un projet pédagogique



À Rouen, le service départemental de la Seine-Maritime a activement participé à la création d'une plaque rendant hommage aux combattants africains exécutés dans la ville en juin 1940. L'Office a coordonné une séquence pédagogique avec des élèves du collège Boieldieu (classé en réseau d'éducation prioritaire REP+) qui ont travaillé sur les biographies des soldats exécutés. Ils ont également remporté le premier prix national du concours Bulles de mémoire dans la catégorie « collège par groupe », pour une bande dessinée sur le résistant guinéen Addi Bâ.

I. 2020, année commémorative

L'année 2020, au cœur de plusieurs cycles commémoratifs, prévoyait une riche et dense programmation autour de thématiques permettant d'intéressants prolongements pédagogiques et civiques.

80^e anniversaire de l'année 1940 et temps fort d'hommage aux combattants d'Afrique

Dans le cadre du 80^e anniversaire de l'année 1940, la thématique des massacres racistes de combattants africains de mai-juin 1940 a été particulièrement portée par l'Office. **1 5**

À la suite de l'appel aux maires à honorer dans leur ville les combattants d'Afrique, porté par M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, l'ONACVG a accompagné le développement d'une offre mémorielle, culturelle et pédagogique.

Afin d'assurer l'ancrage territorial de ce programme, l'Office et le SHD ont accompagné les élus qui souhaitent nommer un espace public en proposant des fiches biographiques et un soutien dans la mise en œuvre du projet.



En partenariat avec le groupe de recherche Achac, l'Office a également réalisé une exposition pédagogique sur les tirailleurs d'Afrique, disponible dans tous les services départementaux et qui a été symboliquement inaugurée au mois de juin à la nécropole nationale du Tata sénégalais de Chaselay (Rhône).

Au mois d'octobre, un colloque a été organisé à Paris sur le thème des soldats coloniaux et de la France, réunissant de nombreux chercheurs et historiens internationaux.

150^e anniversaire de 1870

Afin de commémorer le 150^e anniversaire de la guerre de 1870, la ministre déléguée s'est rendue à Mars-la-Tour (54) (photo ci-dessous) et à Gravelotte (57) le dimanche 30 août. Après un moment de recueillement des autorités françaises et allemandes, des plantations symboliques de fleurs du souvenir ont été faites par des jeunes originaires des deux pays.



II. Déploiement du Service national universel et renforcement du partenariat avec la Direction du service national et de la jeunesse

Après une première phase de test en 2019 qui n'a concerné que 13 départements, l'année 2020 devait être celle du déploiement dans tous les territoires du Service national universel (SNU). Malgré l'annulation du séjour de cohésion, la mobilisation du réseau territorial de l'ONACVG auprès des comités de pilotages locaux a permis la formation des nouvelles équipes d'animation du module dédié à la mémoire.

Les services départementaux, secteurs des sépultures de guerre et hauts lieux de la mémoire nationale ont aussi accueilli cette année des jeunes volontaires en mission d'intérêt général, qui ont pu y découvrir la diversité des missions de l'Office, de ses publics, et tous les enjeux citoyens liés à la transmission de la mémoire des conflits contemporains.

Dans le cadre du programme « Aux sports jeunes citoyens ! », l'ONACVG, la DSNJ, la Fédération des clubs de Défense (FCD) et le Centre national des sports de la Défense (CNSD) ont continué de proposer des actions concrètes alliant sport, travail de mémoire et éducation citoyenne. La crise sanitaire a cependant eu des conséquences importantes sur les activités du programme et le nombre d'actions locales organisées. **2**

2 - Serious game « Jean Bouin, l'élan brisé d'un champion »



Dans le cadre du programme « Aux sports jeunes citoyens ! », le centre du service national de Marseille et l'ONACVG ont créé un jeu mémoriel autour de la figure peu connue de Jean Bouin, qui a donné son nom à de nombreuses enceintes sportives. Les jeunes sont conviés, en équipes, à répondre à des questions, déchiffrer des indices et manipuler des objets mystères afin de reconstituer le parcours de ce grand sportif et, à travers lui, d'évoquer tous les « morts pour la France » de la Première Guerre mondiale.

L'ONACVG a animé une journée de formation aux enjeux mémoriels organisée pour dix-huit jeunes engagés en contrat de services civiques auprès de la DSNJ, qui ont été déployés sur tout le territoire dans les différents centres du service national. Nouveaux relais locaux du partenariat entre l'ONACVG et la DSNJ, Ces jeunes donnent un nouvel élan aux actions mémorielles proposées.

Poursuite du programme « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie »

Depuis 2016, l'ONACVG propose des outils pédagogiques innovants afin de mieux transmettre l'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie auprès des jeunes. Ce programme pédagogique national propose un dispositif ambitieux alliant outils numériques, formations d'enseignants, témoignages croisés en classes et collectes d'archives orales. **3**

Les formations d'enseignants et les témoignages en classe, stoppés par le confinement, n'ont pu se tenir que jusqu'au mois de mars. Mais le programme de l'Office a été mis à l'honneur dans plusieurs articles de presse régionaux et dans le quotidien *La Croix*. Enfin, le programme est cité comme une des ressources existantes dans le rap-

port de Benjamin Stora sur l'état des mémoires de la guerre d'Algérie en France.



III. Les concours jeunesse de l'Office Bulles de mémoire

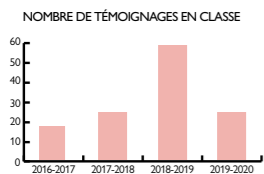
Le thème de la 6^e édition nationale 2019-2020 du concours, « S'engager pour la République », ouvrirait largement le champ de la réflexion autour de l'engagement combattant ou citoyen dans le cadre des conflits contemporains. **4**



Malgré la fermeture des établissements scolaires, 147 bandes dessinées ont été présentées aux jurys régionaux.

3 - Chiffres

- 100 000 élèves touchés partout en France
- + de 2 000 professeurs formés dans 10 académies
- + de 50 témoignages d'anciens acteurs de la guerre collectés



4 - À la rencontre d'Ana Bouyer, lauréate dans la catégorie « candidat libre lycée »



Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer au concours Bulles de mémoire ?

« Je suis une passionnée d'histoire, et plus particulièrement de la Seconde Guerre mondiale. Le dessin est ma seconde passion et grâce au concours, j'explore chaque année de nouveaux thèmes et techniques de dessin. »

Qu'est-ce qui a guidé le choix du sujet de votre BD ?

« De nos jours, des conflits font rage à travers le monde et des millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans des conditions terribles. À notre tour, nous avons le pouvoir d'aider les peuples en situation précaire. Conscients de cela, de nombreux soldats luttent aujourd'hui à travers le monde pour tenter de ramener la paix. C'est pour cela que j'ai voulu faire cette bande dessinée. »

La situation sanitaire n'a pas permis cette année d'organiser un séjour mémoriel et une remise des prix parisienne pour les cinq lauréats nationaux, qui ont néanmoins été récompensés par des trophées et des lots personnalisés.

Le concours étant également décliné outre-Rhin par notre partenaire allemand du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK), un atelier en visioconférence, a été organisé avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse le 10 novembre et a réuni les lauréats français et allemands dans le cadre d'un échange interculturel autour du contenu des travaux de chacun et des thématiques d'engagement et de citoyenneté.

Les Petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre

La 14^e édition du concours a elle aussi subi les effets de la crise sanitaire, les élèves devant rendre, sous la supervision de leur enseignant, un travail collectif autour du parcours d'un combattant de la Première Guerre mondiale. Malgré ce contexte inédit, une centaine de classes s'étaient inscrites et une dizaine de travaux ont été sélectionnés à l'échelle régionale.

Le 2 décembre dernier, la classe de l'école Albert-Camus d'Épinay-sur-Orge s'est vue remettre le premier prix national des mains de la ministre déléguée, en présence de la directrice générale de l'ONACVG, des familles et des élus, à l'occasion d'une cérémonie. **6**

Transmettre la mémoire des rapatriés et anciens membres des forces supplétives

2020 a vu la poursuite ou le lancement de plusieurs initiatives ayant vocation à faire connaître et à transmettre la mémoire des rapatriés :

- La recherche des lieux d'inhumation d'anciens harkis ou membres de leurs familles s'est poursuivie, notamment le site du camp de Saint-Maurice l'Ardoise, avec le soutien du 1^{er} REG et des associations locales ;
- L'emplacement de la stèle en hommage aux personnes décédées au camp de Rivesaltes a également été embelli avec la pose d'oliviers, permettant aux familles de se recueillir dignement ;
- La ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a inauguré l'exposition « Paroles aux harkis, expériences combattantes », réalisée par le SHD avec le soutien de l'ONACVG. Cette exposition de témoignages écrits et audiovisuels a été présentée à Vincennes du 24 février 2020 jusqu'au mois de juillet, et a reçu des retours de visiteurs (grand public et publics scolaires) très positifs. Elle a



maintenant vocation à circuler dans les territoires, au plus près des publics (photo ci-dessus) ;

- La campagne de recueil de témoignages se poursuit, avec l'extension aux épouses et descendants d'anciens harkis.

Transmettre à partir des lieux de mémoire

Responsable de l'entretien et de la rénovation des 275 nécropoles, 10 hauts lieux de la mémoire nationale et 2 200 carrés militaires qui composent le patrimoine de pierre du ministère des Armées (DPMA), l'ONACVG est également chargé de leur valorisation, au travers de l'organisation d'événements pédagogiques et culturels.

Ces lieux d'hommage et de souvenir, où se devinent encore les traces du passé, peuvent aussi être propices à la réflexion et à l'exercice de la citoyenneté.

5 - Les lauréats du collège Boieldieu de Rouen



À l'occasion d'un déplacement à Rouen le 30 septembre, la directrice générale de l'ONACVG a remis aux élèves le premier prix national dans la catégorie « collège par groupe ». Désormais inscrits en lycée, leur bande dessinée à propos du parcours dans la Résistance d'Addi Bâ leurs a permis de se révéler et de retrouver le chemin de l'ambition scolaire et personnelle.



IV. Les nécropoles nationales

Témoignages immédiatement perceptibles des conflits contemporains, les nécropoles nationales sont des sites que l'Office s'attache à valoriser et rendre accessibles, notamment au jeune public. 7

Quelques exemples d'initiatives menées en 2020 :

- Un guide de la nécropole nationale de Luynes, (Bouches-du-Rhône), a été créé afin que les visiteurs se situent et se déplacent au sein du site, et découvrent aussi les différentes catégories de « morts pour la France » qui y sont inhumés ;
- En partenariat local avec la Protection judiciaire de la jeunesse, une journée pédagogique a été organisée par les services de l'ONACVG, le 22 septembre, à la nécropole de Barisis-au-Bois. Dans le cadre de sanctions éducatives des peines pour mineurs, six jeunes accompagnés de deux éducateurs ont aidé à nettoyer le monument sur lequel figurent les noms des « morts pour la France » inhumés sur la nécropole. Ils ont pu échanger avec des réservistes citoyens de la délégation militaire départementale et des élus de la commune (photo ci-contre).



V. Les hauts lieux de la mémoire nationale

Un protocole sanitaire strict a été mis en place dans les HLMN, afin de s'adapter à la crise sanitaire et au confinement pour continuer à faire vivre ces lieux de mémoire.

6 - Les mots de M^{me} Maati, enseignante de l'école Albert-Camus



« Se retrouver tous réunis autour de madame la ministre, autour de notre poilu désormais si familier, pour lui rendre un hommage si mérité, et aussi pour tourner la page de cette histoire si riche en émotions, fut un moment privilégié pour nous tous. Au moment de prendre la photo, je garderai le souvenir de cet élève qui m'a chuchoté à l'oreille : "Maîtresse, c'était trop bien cette année, je pourrai jamais l'oublier de toute ma vie". »

Le CERD - l'ancien camp de concentration Natzweiler/Struthof

Le site, fermé du 15 mars au 28 mai, a pu maintenir en totalité sa programmation mémorielle de l'année 2020, en adaptant événements et contenus.

Si la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, le 26 avril, n'a pu donner lieu à une commémoration « classique », elle a existé au travers des réseaux sociaux.

L'inauguration du mémorial et de la nécropole restaurés, le 12 septembre 2020, a permis d'organiser la cérémonie du Souvenir, en présence notamment de délégations étrangères (photo ci-dessous). Trois panneaux sur le Chemin des déportés, ont aussi été inaugurés en présence d'anciens déportés et d'élèves du collège Frison-Roche de La Broque.



L'exposition temporaire « Passant, te souviens-tu de nous? », sur la genèse du mémorial et de la nécropole, ainsi qu'un cycle de conférences hors les murs ont été maintenus. L'inauguration de cette exposition s'est tenue le 23 juillet, jour du 60^e anniversaire de la visite du général de Gaulle.

Mont-Valérien

La programmation culturelle du mémorial du Mont-Valérien a été maintenue, notamment par la projection en plein air du film *La promesse de l'Aube*. La plupart des activités initialement prévues ont été reprogrammées ou reportées en 2021.

Une exposition temporaire consacrée à la construction des mémoires du site a été inaugurée en présence des principaux partenaires institutionnels, mémoriels, associatifs et muséaux des hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France. Elle a été présentée au grand public à travers une conférence en ligne donnée par Fabien Théofilakis, historien et commissaire de l'exposition.

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la première exécution connue au Mont-Valérien, un livre intitulé *Mont-Valérien, un lieu d'exécution dans la Seconde*

Guerre mondiale. Mémoires intimes, mémoire nationale a été publié en partenariat avec les éditions Ouest France. Préfacé par Robert Badinter, cet ouvrage collectif met en lumière 80 ans d'histoire grâce aux recherches de dix-sept historiens et aux témoignages de personnalités.

Mémorial des martyrs de la Déportation

Afin de respecter les règles sanitaires, les salles supérieures ont dû être fermées aux visites libres, l'accès à la crypte limité à une dizaine de personnes (lorsque l'ouverture était permise). Le mémorial s'est vu doté de QR codes permettant de découvrir depuis son téléphone sa muséographie.

La Journée nationale d'hommage aux victimes et héros de la Déportation, organisée le dernier dimanche d'avril a pu avoir lieu dans un format réduit.



Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

L'année 2020 a été celle du lancement de la programmation culturelle du mémorial, avec la lecture théâtralisée « Germaine Tillion, la mémoire et la raison. 1954 – 1962 l'Algérie ». Programmée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, cette première action à destination du grand public a été un succès.

Monument aux morts pour la France en opérations extérieures

Les 13 et 19 janvier, des hommages ont été rendus au monument en l'honneur de soldats morts en Afghanistan ou en ex-Yougoslavie, en présence de leurs familles et des autorités.

Une cérémonie s'est également tenue le 27 mai, jour anniversaire des 25 ans de la prise du pont de Vrbanja, en présence de Mme Geneviève Darrieussecq et du chef d'État-major des armées, le général d'armée François Lecointre.

Mémorial national de la prison de Montluc

Malgré la fermeture du site, des projets pédagogiques ont pu être conduits, comme celui des collégiens de Genas. Leur travail sur les internés de Montluc originaux de Genas et exécutés dans leur commune a conduit à l'installation d'un panneau historique inauguré à l'été. Notons aussi le documentaire qui retrace la progression du travail sur la déportée Eliette Meyer, mené de pair entre les élèves du collège de Chazay-d'Azergues, les enseignants, le mémorial, l'association Convoi 77 et Claude Bloch (rescapé de Montluc, rescapé d'Auschwitz, fils d'Eliette Meyer).

L'activité a repris en juin avec des cérémonies en format restreint. Cette reprise s'est assortie d'une reprogrammation au deuxième semestre 2020 d'événements pédagogiques et culturels, comme l'inauguration de l'exposition « Le Mémorial invite l'école Émile-Cohl », ou la soirée de projection en plein air du film *Dunkerque*, en résonance avec le cycle commémoratif de l'année 1940.

Le 12 octobre, s'est tenue une cérémonie pour le 10^e anniversaire de l'ouverture du mémorial, présidée par le préfet du Rhône. Une annonce conjointe du programme des travaux à venir a été faite.

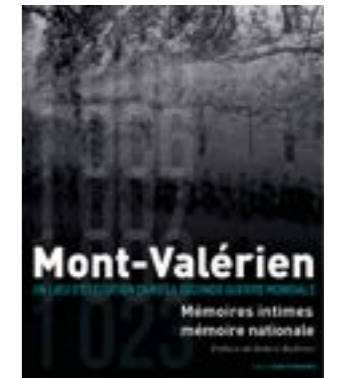
Mémorial du débarquement de Provence

Bien qu'une grande partie des actions pédagogiques et culturelles aient été reportées, le mémorial est resté ouvert durant l'été et a accueilli quelques visites de scolaires dès la rentrée.

7 - Amélioration de la signalétique d'information sur les nécropoles et les carrés militaires



Initiée par la DPMA en 2014, cette opération s'est poursuivie dans les nécropoles nationales, où l'Office y a remplacé l'ensemble des panneaux d'informations présents. Dans ce cadre, 24 carrés militaires ont aussi été équipés de panneaux d'information en 2020. L'inauguration prévue de plusieurs panneaux à l'occasion des cérémonies du 8 mai 2020 n'a pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires. Plusieurs communes ont pourtant émis le souhait, en lien avec l'ONACVG, d'inaugurer les panneaux des carrés militaires lors des cérémonies du 11 Novembre, comme Le Mans, Autun (photo ci-dessus), Dijon, ou Saint-Dizier.



Nouveaux horizons pour le Bleu et malgré la crise sanitaire

Les faits marquants



Le Bleu et à l'heure du numérique

Afin de pallier l'impossibilité ou la difficulté des collectes sur la voie publique en raison des mesures sanitaires, l'ONBF a mis en place des collectes en ligne à partir du mois d'avril sur le site internet de l'Office. Par ailleurs, la boutique en ligne du Bleu et de France a ouvert ses portes virtuelles le 1^{er} octobre.

I. Les missions du Bleu et

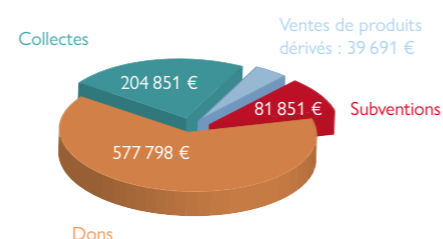
L'Œuvre nationale du Bleu et de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'ONACVG. Elle apporte son aide aux ressortissants de l'Office. Le Bleu et de France a deux missions essentielles axées autour de la solidarité et de la transmission de la mémoire. Il soutient au plus près de leurs besoins les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme.

Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'euros sont consacrés aux aides accordées aux pupilles de la Nation, à la solidarité avec les soldats blessés en OPEX, au maintien à domicile des ressortissants les plus âgés en situation de dépendance et à l'amélioration des conditions de séjour des anciens combattants dans les Ehpad labellisés. Le Bleu et de France soutient aussi des projets valorisant l'histoire et la mémoire des conflits contemporains afin de promouvoir les valeurs citoyennes françaises. Grâce aux dons, il finance de nombreux projets et manifestations à caractère culturel, citoyen et pédagogique.

Les recettes ont atteint cette année près de 905 000 €, malgré l'impossibilité d'organiser des collectes sur la voie publique lors du 8 Mai et du 11 Novembre.

Le Bleu et de France a vécu une année profondément marquée par la crise de la Covid-19. En dépit de deux confinements et des contraintes liées aux restrictions sanitaires, l'Œuvre a su s'adapter pour que les missions de solidarité et les actions mémorielles perdurent dans les meilleures conditions possibles.

Recettes du Bleu et de France : 904 191 €



II. Solidarité

Les dépenses du département de la solidarité issues des fonds du Bleu et de France se sont élevées en 2020 à 595 000 €.

Collecte en ligne pour les Ehpad labellisés

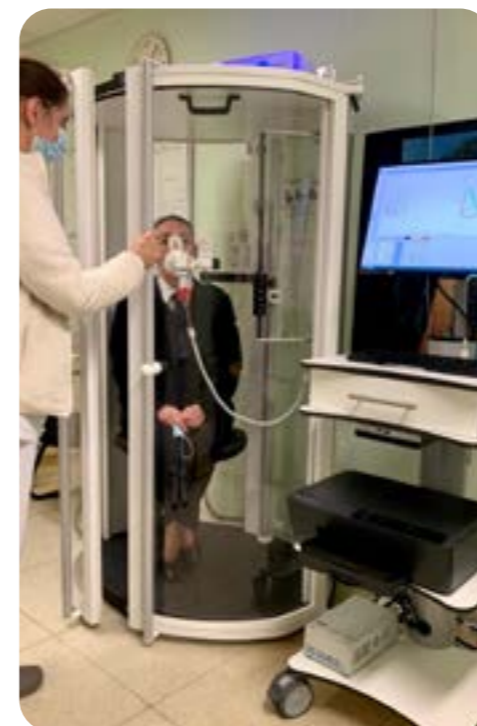
Créé en 1999, le label Bleu et de France permet de garantir aux anciens combattants, aux victimes de guerre, du terrorisme, aux pupilles de la Nation, aux veuves et aux orphelins de guerre, un accueil de qualité en Ehpad.

Le premier confinement du printemps a contraint les résidents de ces établissements à l'isolement, ne pouvant plus recevoir de visite ni participer à

leurs activités habituelles. L'Œuvre a lancé au début du mois d'avril une collecte en ligne à destination de nos anciens pour améliorer leur quotidien. Plus de 53 000 € ont été recueillis. La somme a servi à financer des équipements numériques pour faciliter la communication avec les familles, des meubles pour améliorer le confort des chambres, du matériel de rééducation ou de divertissement.

Achat d'équipements médicaux pour le HIA Percy

Les hôpitaux d'instruction des armées (HIA) ont été sollicités, comme l'ensemble du système hospitalier français, durant la crise sanitaire. Le Bleu et a participé à hauteur de plus de 150 000 € à l'achat de matériel médical pour le HIA Percy. La collecte mise en ligne à l'occasion du 8 Mai a contribué au financement de ces acquisitions.



Réhabilitation du « Cœur des Invalides »

L'Institution nationale des Invalides (INI) est un hôpital médico-chirurgical spécialisé dans la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap dont la vocation est d'héberger les anciens combattants et victimes civiles de guerre. Au sein de l'INI, le « Cœur des Invalides » désigne la cour du foyer où pensionnaires et patients se retrouvent chaque jour pour partager des moments de convivialité, entre eux ou en famille. Cet endroit nécessitait d'importantes rénovations. Le Bleu et a contribué aux travaux de rénovation en accordant 80 000 € pour la construction d'une pergola.

Blessés

Les différents projets d'accompagnement des blessés en opérations ont été financés à hauteur de 45 000 €. Le Bleu et a également participé à l'organisation des Rencontres militaires blessures et sports en octroyant 25 000 €.

Financement des colis de fin d'année pour les soldats en opérations

Des subventions ont été versées pour un montant total de 33 000 € permettant de montrer l'élan de solidarité envers la communauté combattante engagée en opérations extérieures et sur le territoire national.

Accompagnement des victimes d'actes de terrorisme

Comme chaque année, des fonds ont aidé les projets Papillon et Phoenix de l'Association française des victimes du terrorisme : ces deux projets d'accompagnement des enfants victimes d'actes de terrorisme et de leurs parents réunissent depuis quatre ans des jeunes (projet Papillon) ou des adultes (projet Phoenix) pour des groupes de parole et des activités d'expression afin de les aider à se reconstruire. Près de 50 000 € ont été alloués à ce poste.

Pupilles de la Nation

Le financement d'aides aux études des pupilles de la Nation, de leurs étrennes ainsi que des aides à la majorité a avoisiné les 30 000 € cette année.

III. Mémoires

La crise sanitaire a touché fortement les activités mémorielles, mais de nombreuses actions, soutenues ou initiées par l'Office et les crédits Bleu et de France ont pu cependant voir le jour et ont mobilisé les différents acteurs de la société : citoyens, collectivités, services de l'État, associations, fondations, élèves et personnel enseignant, etc.

Les dépenses du département Mémoire issues des fonds du Bleu et de France se sont élevées à 331 860 €.

Le livret *Ma première cérémonie militaire*

Cet ouvrage édité par Solidarité Défense et destiné au jeune public a été subventionné à hauteur de 3 000 €.

Uniformes du Comité de la flamme

Pour marquer le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, le 28 janvier 1921, et les 98 ans d'existence des « commissaires

à la Flamme sous l'Arc de Triomphe, (1923-2021), l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation » a demandé à l'ONACVG et à l'Œuvre nationale du Bleu et de France de financer une tenue pour chaque commissaire afin d'harmoniser leur présentation. L'ONACVG a soutenu ce projet à hauteur de 56 000 €.



Livre sur le Mont-Valérien

Ce recueil a été publié en partenariat avec les éditions Ouest France, dans le cadre du 80^e anniversaire de la première exécution connue sur le site, le 21 mars 1941. L'ONBF a participé à réalisation de l'ouvrage à hauteur de 22 000 €. Cette œuvre collective met en lumière 80 ans d'histoire grâce aux recherches de dix-sept historiens et les témoignages de personnalités.

Actions de mémoire dans les territoires

Malgré les contraintes liées à la crise de la Covid-19, les projets mémoriels ont pu se développer en régions. Le budget de ces actions dépensé sur les crédits Bleu et de France s'élève à près de 90 000 €.

Parmi ces projets citons deux exemples :

- Dans le cadre du programme « Aux sports jeunes citoyens ! », une traversée à la nage du golfe d'Ajaccio a été réalisée par 54 participants. L'évènement

a été organisé par la référente régionale mémoire de Corse, en lien avec de nombreux partenaires dont la gendarmerie, la mairie d'Ajaccio, le conseil municipal des jeunes et différents clubs sportifs locaux. L'intégralité des bénéfices a été reversée à l'Œuvre nationale du Bleu et de France ;

- Toujours en lien avec ce programme « Aux sports jeunes citoyens », le Centre du Service national de Marseille et l'ONACVG ont créé un jeu mémoriel intitulé « Jean Bouin, l'élan brisé d'un champion... ». Ce Serious Game, permet de reconstituer le parcours de ce grand sportif et, à travers lui, d'évoquer tous les « morts pour la France » de la Première Guerre mondiale. Le jeu a été développé par la référente régionale mémoire de PACA et deux services civiques de la DSNJ.

Restaurations des monuments aux morts

Les crédits du Bleu et ont servi à rénover les monuments de 71 communes pour la somme de 80 000 €.

Diverses autres actions mémorielles ont continué à être financées par l'ONBF : subventions aux associations, concours jeunesse, achat ou restauration de drapeaux associatifs, expositions, etc.

IV. Actions de promotion

Le montant dédié en 2020 à la promotion du Bleu et de France s'élève à moins de 160 000 €, ce qui révèle une baisse de 100 000 € sur ce poste par rapport à 2019. Cette tendance est à mettre en perspective avec l'axe 4 du COP 2020-2025 de l'Office qui souhaite porter une nouvelle ambition pour le Bleu et de France, engagé dans une démarche de modernisation et de professionnalisation.

Si les frais liés aux collectes (achat de fleurs de collectes, assurance, module de dons en ligne, etc.) et aux campagnes promotionnelles (affichage, production de films, etc.) vont perdurer, l'ONBF n'aura plus à financer l'acquisition de produits dérivés.

En effet, l'ONACVG a signé au mois de juillet un contrat avec un agent de licence qui est désormais en charge de la gestion commerciale de la marque Bleu et de France. C'est désormais la société Arboresens qui mettra en œuvre la stratégie de produits dérivés notamment au travers de la vente de ces produits par l'intermédiaire de la nouvelle boutique en ligne. Un pourcentage du fruit de leur vente est d'ores et déjà reversé à l'Œuvre.

Campagne d'appel aux dons

La collecte de novembre ne pouvant se dérouler sur la voie publiques, l'ONBF a désiré promouvoir la collecte en ligne en s'appuyant sur la diffusion d'une campagne d'information déployée sur les réseaux sociaux. Le Bleu et a produit, avec le concours de l'ECPAD, cinq clips de promotion et d'appel aux dons. Ils donnaient la parole respectivement à un militaire blessé en opération au Sahel, et une veuve de guerre dont le mari est décédé dans l'explosion de son véhicule blindé sur une mine en Afghanistan, tous les deux accompagnés par le Bleu et. Un frère et une sœur victimes d'un attentat durant un voyage scolaire en Égypte alors qu'ils étaient adolescents, et désormais pupilles de la Nation, témoignent de leur vécu. Enfin, un musicien, présent en tant que spectateur lors de l'attaque du Bataclan, raconte son parcours de bénéficiaire de l'Œuvre. Le cinquième clip fait intervenir Frank Lebœuf qui appelle à donner pour l'ONBF en rappelant à qui sont destinés les fonds collectés et en reprenant de courts extraits des quatre témoignages précédemment cités.

Le Bleu et sur les terrains de football

La Ligue de football professionnelle (LFP), avec le concours de Frank Lebœuf, a inscrit la dixième journée du championnat sous le signe du Bleu et. Les joueurs présents sur les terrains durant ce week-end ont porté cet emblème du souvenir sur leur tenue. Une collecte a par ailleurs vu le jour à cette occasion, et une vente aux enchères de maillots de certains joueurs a été réalisée au profit de l'Œuvre. Pour la deuxième année consécutive, la LFP offre une belle vitrine à l'Œuvre nationale du Bleu et de France. L'ONBF entend développer ce type de partenariat, afin d'augmenter sa notoriété et, par incidence, de faire croître ses recettes dans le but de répondre au mieux à sa vocation.

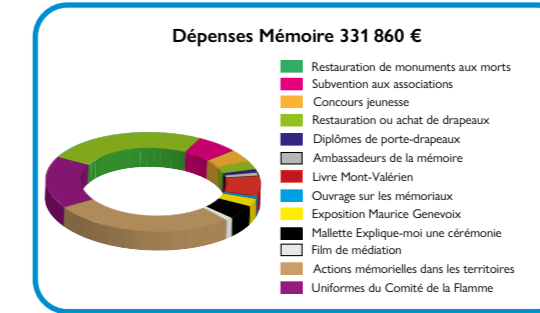
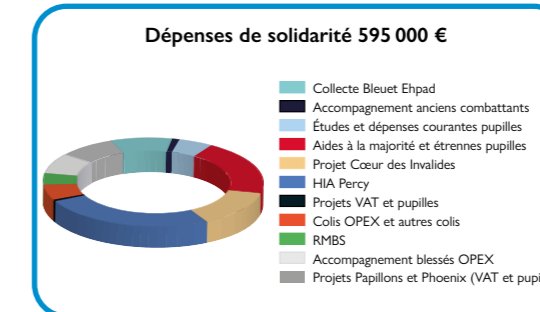
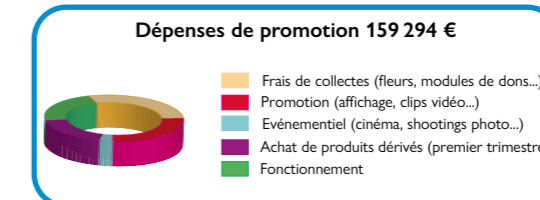
V. Boutique en ligne

Le mois d'octobre a vu la naissance de la nouvelle boutique en ligne du Bleu et. Durant les quatre derniers mois de l'année, avec une forte activité autour

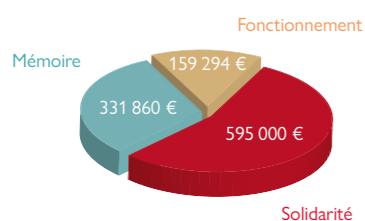
du 11 Novembre et au début décembre (date de la vente aux enchères des maillots de football), le site de vente numérique a enregistré plus de 5 200 commandes et a permis de vendre plus de 38 000 articles qui ont généré près de 19 000 € de bénéfices pour l'ONBF.

Pour Véronique Peaucelle-Delelis, « le lancement de la boutique en ligne constitue une étape importante dans la professionnalisation du Bleu et de France. Cet espace de vente des produits dérivés doit permettre à l'Œuvre de tirer des recettes conséquentes qui viendront abonder les crédits de solidarité et les crédits de mémoire de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. L'externalisation de la boutique en ligne et plus généralement de la gestion de notre marque, doit aussi permettre à l'Office et à ses agents de se recentrer sur le cœur de nos missions ».

L'enjeu pour le Bleu et de France est de poursuivre dans les meilleures conditions ses missions de solidarité et de mémoire dans un environnement mouvant. Durant cette année 2020, particulièrement mouvementée, l'Œuvre a su faire preuve de résilience en s'engageant dans plusieurs initiatives pour perpétuer et consolider sa vocation historique.



Ventilation des dépenses du Bleu et de France : 1 086 154 €



Le maillage territorial

Au titre de sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de solidarité et de mémoire en faveur du monde combattant, l'ONACVG dispose d'un maillage territorial composé de 104 services de proximité, dont deux services en Afrique du Nord (Algérie et Maroc).



Les services mènent des actions diverses :

- dans le champ de la réparation, ils sont à l'échelon de proximité des ressortissants de l'Office, qu'ils informent sur leur droit ;
- dans le domaine de la reconnaissance, ils préparent les mémoires de proposition dans les ordres nationaux du monde combattant ;
- concernant les harkis et rapatriés, ils bénéficient du « guichet unique » des dispositifs de reconnaissance et de réparation à leur égard ;
- en matière de solidarité, ils sont responsables de la mise en œuvre de la politique d'action sociale de l'Office ;
- en lien avec la mémoire, leurs actions visent à transmettre aux jeunes générations la notion de citoyenneté et les valeurs

du monde combattant et à préserver le lien entre ce dernier et la Nation. Placés sous la double tutelle de la directrice générale de l'ONACVG et selon les cas, des préfets, des hauts commissaires (outre-mer) ou des ambassadeurs (au Maghreb), les directeurs de services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels des domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation. Le directeur d'un service de proximité fait le lien entre le monde combattant et la société civile. Il est le conseiller du préfet pour ce qui touche au monde combattant et est souvent appelé à le représenter à sa demande lors des congrès ou des cérémonies patriotiques.

S'adapter pour renouveler le lien en Algérie

Douze ans après la décennie noire, le service des anciens combattants confrontés à de nouveaux défis.

Aujourd'hui, le service de l'ONACVG d'Alger doit s'adapter à une population moins nombreuse, mais vieillissante et fragilisée à la fois économiquement et socialement. La grande majorité de nos ressortissants algériens étant maintenant issue de la troisième génération du feu, celle des conflits coloniaux.

La rationalisation et la simplification des démarches administratives par les nouvelles technologies ont longtemps été considérées comme une solution inadaptée dans le contexte algérien. Cette année de crise a démontré que l'on ne pouvait faire l'économie d'une telle transformation et qu'il était urgent de diffuser plus largement des renseignements suffisamment clairs pour éviter les rendez-vous répétitifs entrepris en vain, faute d'information. De même, les démarches en ligne ou à défaut, la préparation à distance des dossiers, évitent de longs et pénibles voyages à des personnes âgées.

L'outil informatique n'a pas vocation à se substituer à la relation humaine, mais doit au contraire la faciliter. Le développement du site internet de l'Office a permis de simplifier et d'accélérer le traitement des demandes par la mise en ligne de documents administratifs téléchargeables. Les statistiques révèlent que les demandes de secours financiers transitent désormais en majorité par le Web puisque 13 222 personnes ont consulté les pages indiquant les conditions d'accès et les procédures alors que 1 772 d'entre elles ont téléchargé le formulaire de demande. De même, la mise en ligne des informations sur les pensions militaires ainsi que la liste des pièces à fournir sont massivement consultées. Le recours à Internet se diffuse par l'intermédiaire des descendants, de voisins ou d'écrivains publics. Dans ces conditions, la réduction de la charge de l'accueil nous a permis de redéployer notre activité sur le traitement des dossiers qui demeure pour le ressortissant le principal critère d'appréciation de la qualité du service rendu. Si les démarches en ligne facilitent et clarifient les procédures administratives, il convient dans le même temps de veiller à ce que le



lien avec nos ressortissants ne se distende pas pour autant. De ce point de vue, le rôle des prestations de santé assurées par notre cellule médicale reste déterminant dans la relation qui nous unit aux anciens combattants algériens. Une part importante de notre ressource est donc affectée à l'aide médicale dispensée au titre de la solidarité, notamment par la prise en charge de certaines opérations chirurgicales d'urgence ainsi que par les consultations gratuites. Au-delà du rapport pécuniaire établi par le secours financier, la relation au médecin par le soin est une composante essentielle du lien humain tissé par l'ONACVG avec ses ressortissants d'Algérie.

Solidarité

Le maillage territorial

Une maison Athos en Gironde



L'ONACVG participe à un dispositif novateur d'accompagnement au profit des militaires blessés psychologiquement : le projet Athos.

Depuis 2011, plusieurs plans d'action ministériels ont permis d'optimiser la prise en charge des militaires blessés psychologiquement, notamment en matière de suivi médical. Le récent plan d'action (2019-2022) vise, entre autres, à porter désormais l'effort vers une meilleure réhabilitation psychosociale de ces blessés. Pour ce faire, un projet interarmées nommé Athos a été initié ; sa mise en

œuvre a été confiée au chef d'État-major de l'armée de Terre. Il implique plusieurs partenaires, dont l'ONACVG (mais aussi le SSA, Défense Mobilité, les cellules d'aide aux blessés, l'ASA, IGESA, les associations...). L'objectif est d'apporter une offre complémentaire, et non médicalisée, aux dispositifs actuels. Il s'agit de proposer à des blessés psychiques la possibilité de se relever en combinant projet de vie, accompagnement psychosocial et reprise d'activité. Sur la base du volontariat, les militaires blessés psychologiquement en service pourront bénéficier de séjours dans des structures permanentes dédiées : les maisons Athos. L'année 2021 marque la phase expérimentale du projet au sein de deux maisons : Bordeaux et Toulon. À l'issue de cette étape, et si elle se révèle concluante, d'autres maisons pourront voir le jour afin de répondre aux besoins de proximité. Un principe essentiel du fonctionnement des maisons est celui de leur cogestion par les blessés. Chaque maison s'appuiera sur une équipe encadrante : directeur, coordonnateur, accompagnateurs.

Au sein de ces petites entités de configuration « familiale », la durée et les modalités des séjours (ex : possibilité d'hébergement) proposés seront adaptées à chaque situation et les programmes personnalisés. Le cheminement du blessé s'articulera autour de trois phases de progression. Par ailleurs, cinq domaines d'actions prioritaires (déclinées en de nombreux et variés ateliers) soutiendront le fonctionnement quotidien des maisons afin de répondre, in fine, au contrat passé avec le blessé lors de son arrivée. L'ONACVG, de par la nature de ses missions, notamment dans le cadre du suivi des blessés dans la durée, est étroitement associé au projet. Son action au sein du dispositif « radiés des cadres ou des contrôles » (RDC), dont il assure l'accompagnement et au sujet desquels son expertise et sa connaissance individualisée des situations sont reconnues. Il est à souhaiter que les efforts et l'enthousiasme de tous permettront la pérennisation de ce beau projet, qui participe à la reconstruction de nos militaires blessés.

Colis de Noël pour les soldats du Tarn en OPEX

Les 61 élèves des classes de Défense et de sécurité globale du lycée Barral de Castres dans le Tarn ont eu l'idée, sous l'égide de leur professeur, Valérie Pietravalle, et aidés par les membres de l'amicale du régiment, de réchauffer le cœur des soldats du 8^e RPIMa partis en opérations extérieures, en leur confectionnant des petits colis de Noël. En plus des subventions obtenues grâce à l'ONACVG, la DPMA et la Fédération Maginot, les élèves en tenues arborant les logos de l'Office et du Bleu de France, ont aussi

mis la main à la poche pour donner un véritable sens à leur action. Selon les mots d'Antoine, élève de seconde : « C'était important de faire ça. On ne pense pas assez à ces personnes qui partent pour défendre notre pays. Ils seront seuls, entre soldats, loin de leurs familles alors on voulait leur montrer qu'on pense à eux. » Les colis des classes Défense de première et de seconde de Barral, sont arrivés sans encombre sur les sites sur lesquels les soldats du 8^e RPIMa sont déployés depuis plusieurs



mois. Les soldats ont été ravis de constater que les jeunes Castrais pensaient à eux à l'occasion des fêtes.

Moments de réconfort dans l'Yonne

Les ressortissants de l'Office de la Résistance Gandrille de Saint-Sauveur-en-Puisaye, Ephad labellisé Bleu de France en 2013, ont bénéficié de colis bien-être, accompagnés de masques Bleu de France, en fin d'année. Le directeur de l'établissement a donné son accord malgré la situation sanitaire contraignante, et la distribution s'est déroulée avec la plus grande prudence.



Dans le respect des gestes barrières, une animatrice a remis des boîtes de chocolats

et des masques du Bleu de France. Le vin d'honneur qui clôturait traditionnellement la cérémonie a été annulé. Le directeur du service départemental, Georges Giner a rappelé le soutien indéfectible de l'Office à ses ressortissants et le plaisir qu'il avait de les retrouver chaque année. En cette période, ce moment presque normal, empreint d'émotion, a permis d'apporter aux résidents le bonheur de se sentir pris en compte. La joie était perceptible dans les yeux des résidents.

Lien armée Nation pour les élèves de l'Allier

Dans le cadre du parrainage du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Casabianca* par la ville de Moulins, le service départemental de l'ONACVG, dirigé par Emmanuel Dufour, s'est associé à un projet pédagogique intergénérationnel avec des seniors du centre communal d'action sociale et des juniors des quartiers populaires de Moulins. Le nom du projet provient de la devise du SNA *Casabianca* : *In bello leones, in pace columbae* (en guerre comme un lion, en paix comme une colombe). Les juniors représentent les lions (fougue, force...), et les seniors les colombes (sagesse, paix...).

Durant une année scolaire, les colombes parraineront les lions. Le SNA *Casabianca* les accompagne en facilitant l'accès aux différentes institutions militaires et républicaines. Axées autour du devoir de mémoire, les activités avec des médaillés de la Résistance et de l'Ordre de la Libération aux Invalides, les visites de lieux chargés d'histoire, comptent parmi les temps forts. Ces moments sont l'occasion d'honorer nos anciens par un lien intergénérationnel. Les 9 et 10 février 2020, les jeunes Bourbonnais, les seniors et une délégation du SNA ont été accueillis



au musée de l'ordre de la Libération, ils ont visité l'Hôtel national des Invalides, ravivé la Flamme sous l'Arc de Triomphe et ont été reçus au Sénat pour une visite et un déjeuner par Gérard Deriot, sénateur de l'Allier.

Hommage aux victimes d'actes de terrorisme dans le Jura



Le 11 mars 2020, à l'occasion de la 1^{re} Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, une cérémonie présidée par le préfet du Jura s'est déroulée symboliquement au sein du collège Rouget-de-Lisle de Lons-le-Saunier, ville préfecture. Elle débuta par un moment de recueillement durant lequel Bruno Dupuis, directeur départemental de l'ONACVG, a appelé à se souvenir de toutes les victimes du terrorisme, tuées, blessées ou impliquées et à rendre hommage à celles et ceux qui les ont secourues, soignées et protégées.

Puis, dans la salle polyvalente de l'établissement, familles des victimes, autorités et nombreuses personnalités invitées ont assisté à la lecture de textes et de poèmes des collégiens, puis à l'accrochage des « valeurs » sur l'arbre de la République, confectionnés par les élèves les jours précédents avec leurs enseignants, au son du chant *Des larmes sur la joue de Marianne*.

Un moment fort en émotion pour cette première journée nationale qui fut conclue par la lecture du message présidentiel par le préfet du département.

L'Appel du 18 juin commémoré au Maroc

Le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940 a été célébré au consulat général de France à Casablanca

Lors de cette cérémonie, le consul général de France a prononcé un discours qui a été suivi de la diffusion du message du général de Gaulle. Puis, une gerbe en forme de croix de Lorraine a été déposée, avant une minute de silence. Immédiatement après, un hommage a été rendu à tous les artisans de la victoire, par la diffusion du *Chant des Partisans*. Véritable hymne de la Résistance, ce chant rend hommage aux soldats de l'ombre qui ont lutté, et pour certains souffert de la torture ou de la déportation, pour que la France vive libre, dans l'honneur et dans l'indépendance. L'ONACVG du Maroc était représenté par sa directrice, Muriel Baggio et son adjoint. Participaient également à cette cérémonie,

le proviseur du lycée Lyautey, le directeur délégué de l'Institut français et le capitaine de frégate Jérôme Delesse, coopérant.

Un panneau représentant ces deux Compagnons de la Libération, que sont le général de Gaulle et Mohammed V, a été accroché sur la façade du consulat général pour y rester jusqu'au 9 novembre afin d'honorer la mémoire des deux grands hommes. Le sultan Mohammed ben Youssef (Mohammed V) incarne le soutien du Maroc, mais aussi de toute l'Afrique, dans les combats contre la barbarie nazie.



Dans la Vienne, portraits de femmes et d'hommes engagés

Le mercredi 24 juin 2020, à l'initiative d'Olivier Sastre, directeur du service de l'ONACVG de la Vienne, une rencontre a été organisée entre l'ancien résistant Denis Dérouet et une délégation du collège Ferdinand-Clovis-Pin, constituée par sa principale, Françoise Boisseau, des élèves Lola, Noa, Razane, Aya et Younès, ainsi que leurs professeurs d'arts plastique et d'histoire-géographie, respectivement Éric Herpin et Christophe Touron. Au cours de cette rencontre, les élèves ont offert à Denis Dérouet un exemplaire du livre auquel ils ont contribué, *Au nom de la liberté et de la paix. Portraits d'hommes et de femmes engagés*, dans lequel figure son portrait graphique et biographique, réalisé à la suite du témoignage qu'il a effectué au collège en mars 2019. Ce moment fort en émotion et en partage a été couvert par France Bleu Poitou.

Ateliers autour de la guerre d'Algérie en Aveyron

Du 9 au 11 mars, le service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron a organisé avec Cécile Font, référente régionale mémoire, plusieurs ateliers autour de l'exposition intitulée « La guerre d'Algérie : histoire commune, mémoires partagées ? ».



Ces ateliers ont concerné dix classes de troisième du collège Saint-Joseph-La-Salle à Rodez, soit 248 élèves. Divisés en petits groupes, ils ont étudié les différentes thématiques développées dans l'exposition, chaque groupe devant ensuite restituer à l'ensemble de la classe, grâce à un questionnaire élaboré par Cécile Font, le contenu des panneaux étudiés.

Cette médiation avait pour but de sensibiliser les élèves sur les acteurs et les enjeux de cette guerre et sur ses répercussions sur la scène nationale et internationale. Les ateliers, basés sur une méthode favorisant la discussion, ont également permis aux élèves de s'exprimer sur leur propre perception de ce conflit, notamment au travers de leur histoire familiale, ainsi que sur les enjeux de sa transmission.

La médiation faisait suite à une journée de formation à destination du corps enseignant organisée le 9 octobre 2019. Elle était organisée par le service de l'Aveyron, dirigé par Caroline Crepon Pillone, et les référents mémoire d'Occitanie, en partenariat avec la DSDEN de l'Aveyron, l'Atelier Canopé 12 et les Archives départementales de l'Aveyron, et à laquelle ont participé vingt-six professeurs.

Petits artistes de la mémoire primés dans l'Ain

Le 1^{er} juillet 2020, Lucie Roech, sous-préfète et directrice de cabinet du préfet de l'Ain, a présidé la cérémonie de remise des prix du concours « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre ». En dépit du contexte très particulier du second semestre 2020, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Dompierre-sur-Veyle, ont réussi à terminer leurs travaux et ont reçu le premier prix départemental. Les travaux menés sous la conduite de l'enseignant, Hugues Savey, ont été réalisés également pendant le confinement.

Les élèves, ravis de ce premier prix, se sont vus remettre par les différentes autorités présentes de nombreux ouvrages, notamment grâce au partenariat avec la section de l'Ain de l'association nationale de l'ordre national du Mérite. Concourant au niveau national, le travail de ces élèves a reçu la mention pédagogique.



SNU dans les Alpes-Maritimes

Une jeune stagiaire a effectué une mission d'intérêt général consacrée à la mise en valeur des tombes des soldats morts pour la France inhumés dans le cimetière de Caucade à Nice.

Dans le cadre du Service national universel (SNU), le service départemental des Alpes-Maritimes, administré par Rémy Giacchero, a proposé une mission d'intérêt général sur la période du 17 au 28 août 2020 : valorisation des carrés militaires du cimetière de Caucade à Nice, qui est une déclinaison locale d'une politique nationale de valorisation des nécropoles nationales et carrés militaires.

Romane a été sélectionnée pour son goût pour la mémoire et sa transmission, ainsi que pour son attachement pour les armées. Elle a travaillé sur la rédaction d'un panneau d'information qui sera installé au sein du cimetière de Caucade à destination du grand public. Pour cela, elle a réalisé des recherches à partir de plusieurs sources (livres ou sites internet) et surtout consulté des archives du cimetière, des rapports d'entretien du Souvenir français et du pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale. Elle s'est rendue sur le terrain où elle a pu effectuer un reportage photographique.



Elle a rapidement saisi la problématique de la mise en valeur de ce lieu évocateur des conflits qui ont privé la ville de certains « de ses enfants ».

Sa réflexion a également été nourrie par des rencontres avec des élus locaux ou présidents d'association combattante ou de porte-drapeaux. Elle a enfin été associée aux cérémonies de libération du territoire qui se déroulent chaque été dans de nombreuses communes des Alpes-Maritimes.

Le Morbihan célèbre la bataille de Bazeilles

Une commémoration du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871 et des combats de Bazeilles a eu lieu, le 27 août 2020, à la nécropole nationale de Sainte-Anne-d'Auray avec la participation de dix-huit jeunes du Service national universel.

Cette célébration clôturait les cérémonies organisées le matin dans sept communes du département pour fêter les événements patriotiques du début d'année qui n'avaient pu se dérouler du fait du contexte sanitaire. Pour rendre hommage aux victimes du terrorisme et se souvenir des deux conflits mondiaux, de la guerre d'Algérie et de celle



d'Indochine, une course pédestre d'environ 50 km a été orchestrée par l'association « Le relais du souvenir du Morbihan », en partenariat avec l'ONACVG. Elle a été labellisée par le programme « Aux sports jeunes citoyens ! » du ministère des Armées. Cette course relais, aux couleurs du Bleu et de France, a mobilisé de nombreux partenaires : policiers, gendarmes, pompiers, militaires, blessés de guerre, pupilles, agents de la pré-

fecture et jeunes sportifs, mais également des volontaires du Service national universel. À l'issue de la journée, ces 18 jeunes ont présenté à Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, et à Anne Geslin, directrice du service départemental (SD), leur mission d'intérêt général (2019-2020) : « Devenir porte-drapeau, mise en valeur de l'histoire locale, maître de cérémonie et valorisation de la nécropole, rencontre sportive au profit du Bleu et ». Ils avaient tous reçu, au préalable, une formation d'une journée, en juillet, à la préfecture du Morbihan, délivrée par des associations patriotiques et mémorielles sous l'égide du SD et de la DMD. Ils ont pu alors se familiariser avec la déontologie du porte-drapeau, la géopolitique française depuis 1945, les décorations ou l'histoire du drapeau tricolore et de *La Marseillaise*.

Anniversaire de la libération de la Corse



La commémoration du 77^e anniversaire de la libération d'Ajaccio et de l'insurrection de la Corse a été présidée par Emmanuel Macron, le 9 septembre.

Chaque année le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Corse-du-Sud organise une cérémonie rappelant que, dès le 9 septembre 1943, la Résistance corse s'est soulevée pour chasser l'occupant fasciste. L'île qui comptait alors 200 000 habitants était occupée par 80 000 Italiens et 14 000 Allemands de la brigade SS *Reichsführer*, soit presque un occupant pour deux insulaires. À partir du 13 septembre, aidés par les soldats du 1^{er} bataillon de choc débarqué du sous-marin *Casabianca*, puis par les goumiers venus d'Alger dans le cadre de l'opération Vésuve, les patriotes corses libéreront Bastia et l'île le 4 octobre 1943, après avoir livré de terribles combats. Si le nombre de blessés a été considérable, les pertes humaines sont estimées à 170 tués dans les rangs de la Résistance, 75 dans ceux des troupes régulières pour environ 1 600 tués dans le camp adverse. En citant la Corse comme l'exemple à suivre, le général de Gaulle évoquera le « premier morceau de la France libéré ».

C'est dans le cadre de la présidence à Ajaccio du sommet du Med 7, réunion qui regroupe sept pays méditerranéens membres de l'Union européenne, que le chef de l'État a tenu à rappeler cet épisode capital du second conflit mondial. Suivant le cahier des charges de l'Élysée et en collaboration avec les armées, Jacques Vergellati, directeur du service départemental, a eu ainsi l'honneur d'orchestrer ce 77^e anniversaire. Dans le respect des gestes barrière et des règles de distanciation, c'est en présence de quatre ministres et des plus hautes autorités civiles et militaires que la musique de la Légion étrangère d'Aubagne, les piquets d'honneur du 2^e REP de Calvi et de la base aérienne 126 de Solenzara, les résistants et descendants de résistants accompagnés de scolaires, ont participé au pied du monument aux morts de la place Campinchi à une cérémonie empreinte d'émotion. Ce sera notamment le cas quand résonna, après la sonnerie aux morts et *La Marseillaise*, le *Chant des Partisans* en langues corse et française.



La Savoie fête l'arrêt des combats de 1945

Les Savoyards, fidèles aux valeurs alpines, se sont montrés actifs en proposant deux belles cérémonies, soutenues par le service départemental, dirigé par Patrick Lecuppre. En Tarentaise, le 11 septembre, a eu lieu l'inauguration du mémorial de la Compagnie du Lac,

dont les hommes, sous les ordres du capitaine Bulle, ont participé à de nombreux faits de résistance. La libération de la Haute-Maurienne et la fin des combats du Mont-Froid ont été commémorées le 12 septembre en présence de représentants allemands et italiens.

Un mémorial de la Shoah dans la Manche

Un mémorial de la Shoah immortalisant les noms des victimes de la répression antisémite durant l'Occupation ainsi que ceux des Justes du département a été inauguré le 4 octobre, à Cherbourg-en-Cotentin.



La cérémonie s'est déroulée en présence d'Irit Ben-Abba Vitale, ambassadrice d'Israël, Gérard Gavory, préfet de la Manche, Marc Lefèvre, président du conseil départemental de la Manche, Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, Pierre-François Veil, président du comité français de Yad

Vashem ainsi que d'élus et personnalités du département.

Le projet a été porté par le collège Gambetta de Carentan-les-Marais dont les élèves travaillent sur la Shoah depuis plusieurs années. En 2017, des rencontres ont été effectuées avec des élèves allemands, polonais et hollan-

dais. À plusieurs reprises, le collège Gambetta a organisé des voyages mémoriels à Auschwitz. Arrivés au lycée, d'anciens collégiens ont poursuivi leur engagement en montant un atelier « Théâtre et Mémoire ». D'autres ont élargi leurs recherches aux Justes du département, en s'appuyant notamment sur l'exposition de l'ONACVG sur les policiers et les gendarmes Justes parmi les Nations. En 2019, à l'initiative du président du conseil départemental, les jeunes se sont rendus au mémorial de la Shoah à Paris, puis en Israël, à Yad Vashem et à l'Institut français à Tel Aviv. Présent lors de ce voyage, le président du conseil avait alors annoncé la création d'un mémorial de la Shoah de la Manche à Cherbourg-en-Cotentin.

Hommage aux soldats des colonies à Paris

Le SD de Paris a organisé, le 8 octobre, la journée d'étude « D'une guerre à l'autre : les soldats des colonies et la France » et a présenté l'exposition « Tirailleurs d'Afrique. Des massacres de mai-juin 1940 à la Libération de 1944-1945 : histoire croisée et mémoire commune », au Cercle national des armées.

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la campagne de France, et dans le contexte du 60^e anniversaire des indépendances africaines, le service départemental de l'ONACVG de Paris, dirigé par André Rakoto, en lien avec le département Mémoire et Citoyenneté de l'Office, a élaboré un projet mémoriel autour des massacres de soldats africains en 1940, en partenariat avec le groupe de recherche Achac et le Souvenir français, avec le soutien de La France mutualiste et du Cercle national des armées.

Ce projet s'est articulé autour de deux activités majeures. En premier lieu, la réalisation d'une exposition intitulée « Tirailleurs d'Afrique. Des massacres de mai-juin 1940 à la Libération



de 1944-1945 : histoire croisée et mémoire commune », développée avec l'historien Pascal Blanchard et le groupe de recherche Achac. D'abord dévoilée à la presse par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, au Tata sénégalais de Chasselay le 21 juin 2020, l'exposition fut ensuite présentée au public le 8 octobre 2020 au Cercle national des armées en conclusion de la deuxième activité majeure de ce projet mémoriel, en l'occurrence la journée d'étude « D'une guerre à l'autre : les soldats des colonies et la France. 80^e anni-

versaire des massacres mai-juin 1940 ». Placé sous le haut patronage de la ministre déléguée, cet événement scientifique a réuni devant un public varié une quinzaine d'universitaires français et étrangers, parmi lesquels Jean Vigreux, Nicolas Bancel, Johann Chapoutot, Jean-François Murracchiole ou encore Raffael Scheck, ce dernier en visioconférence depuis Colby College aux États-Unis, du fait de la pandémie. L'exposition a depuis été déployée dans les services de proximité de l'ONACVG, à raison d'un exemplaire par région.

Inhumation de deux poilus dans la Marne

À la nécropole nationale du Pont de Marson, le 15 septembre 2020, a eu lieu l'inhumation de deux soldats de la Grande Guerre morts pour la France, le 2^e classe Jules Daliguez, du 1^{er} régiment d'infanterie coloniale et un soldat inconnu. La cérémonie qui s'est déroulée en présence

du 1^{er} RIMA d'Angoulême et d'une quarantaine de porte-drapeaux, a été organisée par le service départemental de l'ONACVG de la Marne, sous la direction de son directeur, Antoine Carenot, et le secteur de Suippes en charge de l'entretien et de la rénovation des sépultures.



La Nouvelle-Calédonie célèbre les morts en opérations extérieures

Le monde combattant néo-calédonien, en présence des plus hautes autorités militaires et civiles, a rendu hommage aux morts pour la France en opérations extérieures, le 23 octobre 2020, à Nouméa.

Étaient présents sur le rang protocolaire : le secrétaire général du Haut-commissariat,

le député Dunoyer, le sénateur Frogier, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, M. Santa, le premier adjoint au maire de Nouméa, les représentants du congrès et de la province Sud, le représentant du COMSUP des FANC, le colonel Héry-Goisnard et le président de l'amicale des OPEX de Nouvelle-Calédonie. Un peloton de la gendarmerie nationale rendait les honneurs durant cette cérémonie. À cette occasion, dix récipiendaires (un au titre de la guerre d'Algérie, un au titre de l'Algérie 62/64, huit au titre des opérations extérieures)



se sont vus décerner la croix du Combattant par le secrétaire général du Haut-commissariat, le colonel Héry-Goisnard et le directeur du service de proximité de Nouvelle-Calédonie de l'ONACVG, M. Jean-Paul Lextrait.



Le centenaire du monument aux morts de la commune de Givry a suscité un projet pédagogique

Sensibilisation aux commémorations pour des élèves de Saône-et-Loire

sur la notion de commémoration entre l'école primaire Notre-Dame de Varanges et le service départemental de Saône-et-Loire.

Cette action, finalisée le 11 Novembre, a permis de sensibiliser les jeunes d'une classe de CM2 à la portée des commémorations par un travail autour de la mallette

pédagogique « Explique-moi une cérémonie », et par la réalisation de fiches sur les soldats dont le nom orne le monument aux morts. Une deuxième intervention a été effectuée sur la vie dans les tranchées avec une présentation de matériel d'époque gracieusement prêté par le Mémorial citoyen de Mâcon. Les très bons retours augurent d'un partenariat filé sur plusieurs années.

1^{er} prix national des petits artistes de la mémoire dans l'Essonne

Les élèves de la classe de CM2 de l'école Albert-Camus d'Épinay-sur-Orge et leur professeur, Sarah Maati, ont été récompensés du 1^{er} prix national du concours scolaire « Petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre », le 2 décembre 2020.



Pour cette 14^e édition du concours, les élèves lauréats ont choisi de retracer le parcours de Jean Adrien Mamizan, jeune homme originaire du village d'Allons dans le Lot-et-Garonne, mort au champ d'honneur à Craonne le 22 mai 1917, et dont la dépouille ne fut jamais retrouvée. Il participait alors à la bataille du Chemin des Dames.

En menant des recherches approfondies pour réaliser leur carnet aux qualités artistiques et graphiques évidentes, les jeunes ont montré avec justesse et authenticité le quotidien difficile des millions de Français mobilisés sur le front. Ils témoignent par leur travail du sort de ceux restés à l'arrière, la famille



de Jean et ses amis avec qui il correspondait régulièrement.

En s'appuyant sur les lettres rédigées par Jean Adrien Mimizan dans les tranchées, les élèves ont retranscrit son parcours sous forme d'un riche document intitulé *La lettre*.

Les jeunes et leur enseignante ont reçu leur trophée des mains de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, et de la directrice générale de l'ONACVG, Véronique Peaucelle-Delelis, en présence du directeur académique des services de l'Éducation nationale et de la maire d'Épinay-sur-Orge, au cours d'une soirée qui restera dans leur mémoire.

Remise du drapeau Rhin et Danube dans un collège du Tarn-et-Garonne

Le mardi 8 décembre 2020, le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Tarn-et-Garonne a déposé le drapeau de l'association dissoute en 2005 « Rhin et Danube – section de Moissac » au collège La Sainte Famille en présence de Sarah Ghobadi, sous-préfète de Castelsarrasin.



Le drapeau a été remis lors d'une courte cérémonie par Sarah Ghobadi, sous-préfète de Castelsarrasin à la classe de sixième « Défense et sécurité globale » du collège La Sainte Famille de Moissac. Les élèves, véritables « soldats de la mémoire » auront la mission de faire revivre cette association durant leurs quatre années de collège lors des cérémonies commémoratives et à l'occasion d'actions mémorielles et citoyennes dans le département. Suite à la dissolution de l'association, le drapeau avait été remis en 2005 à son dernier

président et porte-drapeau. Celui-ci, qui n'a pu se joindre à l'évènement en raison de son grand âge, sera invité par la sous-préfète lors d'une rencontre avec les élèves du collège au printemps 2021.

Cette initiative a été portée par le service départemental de l'ONACVG de Tarn-et-Garonne, dirigé par Maxime Saint-Germes,

et la sous-préfecture de Castelsarrasin, en partenariat avec le Souvenir français, le 31^e régiment du génie et la délégation départementale du Tarn-et-Garonne.

La cérémonie de dépôt du drapeau a été suivie, pour les élèves, par le témoignage d'un soldat du 31^e RG relatant sa participation à la mission « Amitié » au Liban en août 2020.

Souvenirs de la guerre d'Algérie en Val-de-Marne

En collaboration avec la Division des témoignages oraux du Service historique de la Défense, le service départemental du Val-de-Marne, sous la direction de Mme Laëtitia Aouichat, a organisé, le 17 décembre, une rencontre filmée entre les 26 élèves de la classe de troisième D du collège Pierre-Brossolette du Perreux-sur-Marne et un ancien combattant de la guerre d'Algérie, Jean-François Barennes, soldat 1^{re} classe présent sur les lieux du conflit entre le 20 mai 1961 et le 20 mai 1962.



Accueillie au service départemental la jeune Clara a souhaité s'impliquer comme porte-drapeau auprès d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre, s'engageant à participer aux principales cérémonies patriotiques.

Clara, volontaire du SNU, porte-drapeau en Indre-et-Loire

Encadrée par la directrice du service départemental, Anne Degrieck, et la référente régionale mémoire Centre-Val de Loire de l'ONACVG, Nathalie Paton, Clara doit réaliser un support numérique visant à sensibiliser les plus jeunes à la fonction de porte-drapeau et aux valeurs républicaines, ainsi qu'à l'importance du travail de mémoire et de sa transmission. Pour cela, elle recueillera le témoignage d'anciens combattants, visitera des sites mémoriels départementaux et participera à des animations scolaires autour de la mallette pédagogique de l'ONACVG « Explique-moi une cérémonie ».

Très enthousiaste, Clara a commencé sa mission fin octobre et a fait ses premiers pas de porte-drapeau à l'occasion de la cérémonie nationale du 102^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, à Tours. C'est avec fierté qu'elle a porté le drapeau de l'Union départementale des anciens combattants et victimes de guerre, guidée par les conseils avisés de son président, le général Breuille.

Solidarité du monde combattant dans le Doubs

La crise de la COVID 19 a affecté l'ensemble des secteurs d'activité de la Nation et a fortement dégradé les relations sociales, fondement de notre vivre ensemble. S'agissant de l'Œuvre nationale du Bleuets de France, les collectes du 8 Mai et du 11 Novembre 2020 ont dû être annulées. Ne pouvant renoncer à des ressources destinées à nos ressortissants les plus fragiles, la direction générale de l'ONACVG a lancé des

collectes en ligne sur son site internet. Le service départemental du Doubs, dirigé par Jean Yves Monnin, a relayé cet appel à la générosité publique et a pris l'initiative de mobiliser ses partenaires. L'état-major de la 1^{re} division, le 13^e régiment du génie, le 19^e régiment du génie, le 6^e régiment du matériel et le centre de formation initiale des militaires de la 7^e brigade blindée ont répondu positivement à l'appel en organisant des collectes privées dans leur enceintes. Le monde combattant du Doubs s'est joint à ce mouvement de solidarité (30 chèques de don). L'association franc-comtoise des anciens



combattants s'est montrée la plus généreuse avec la remise d'un chèque de 1 000 €. L'implication de chaque partenaire a permis de réunir la somme de 6 340 € en 2020.

Malgré l'annulation, en raison de la crise sanitaire, de la collecte sur la voie publique du mois de mai au profit du Bleuets de France, certains donateurs se sont mobilisés et en particulier la base aérienne 125 d'Istres.

Le mercredi 1^{er} juillet, le colonel Pierre, Commandant la BA 125 d'Istres et de la base de défense Istres-Orange-Salon-de-Provence, a remis un chèque de 3 000 € au profit du Bleuets de France à Pascal Coget, directeur du service départemental de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône. Ce don fait suite à une collecte au sein de la base aérienne et, en ce jour anniversaire pour l'aviation, c'est une belle démonstration

Les aviateurs des Bouches-du-Rhône se mobilisent sur la base aérienne d'Istres



de la générosité et de la solidarité dont fait preuve l'ensemble du personnel de cette base aérienne. L'adjudant-chef Yannick de la section Condition de l'aviateur et accompagnement des

familles, et une partie de son équipe de bénévoles du Bleuets de France de la BRH 3B.125, étaient d'ailleurs présents ainsi que Nicole Luccioni, responsable de la collecte au service départemental.

Le poulailler du Bleuets redonne le sourire aux anciens dans l'Orne



Au printemps 2020, l'Ehpad de Carrouges, labellisé Bleuets de France depuis 2002, et le service départemental de l'ONACVG, dirigé par M^{me} Magali Ozouf, se sont associés autour du projet d'installation d'un petit poulailler dans l'enceinte de l'établissement.

L'objectif de ce projet, financé par le Bleuets, était d'offrir aux résidents la possibilité de se projeter dans l'après confinement et de rompre leur sentiment d'isolement en les invitant à s'impliquer dans une démarche collective. Choisir le poulailler, se mettre en quête des volailles (des poules de Marans, qui pondent des œufs couleur « chocolat » !), trouver le bon emplacement et aménager ce

dernier : les discussions furent nombreuses. Les résidents y ont puisé du réconfort durant cette période où leur quotidien s'est trouvé bouleversé. Quelques mois après l'arrivée du poulailler, le constat est positif. La présence des poules favorise l'autonomie des résidents – le poulailler a été choisi pour que les résidents en fauteuil ou assis sur une chaise puissent ramasser les œufs et nettoyer les perchoirs – et participe à l'entretien du lien social entre les résidents de l'Ehpad et les bénéficiaires de l'accueil de jour. Cette opération permet aussi de créer une dynamique autour d'ateliers culinaires et d'éliminer naturellement certains déchets. Des résidents ont ainsi pu renouer avec des habitudes qui rythmaient leurs journées lorsqu'ils vivaient à leur domicile. Et retrouver le sourire.

Défi relevé en Moselle pour le Bleuets

La crise sanitaire nous a tous contraints à nous adapter. Défi relevé en Moselle, avec plus de 17 500 euros collectés.

Le premier confinement a été l'occasion de repenser l'action en faveur du Bleuets de France. Les collectes sur la voie publique ayant été annulées, le service départemental, dirigé par Juliette Roy, a mis l'accent sur le numérique : articles sur les réseaux sociaux, relais aux associations, interview dans la presse locale, transmission des informations via la préfecture.



Un appel a spécifiquement été lancé pour contribuer à la collecte en faveur des Ehpad : en Moselle, l'Ehpad de Saint-Quirin, labellisé Bleuets de France, a ainsi pu bénéficier de l'achat d'une tablette numérique pour ses résidents, ainsi que d'un lot de jeux de

société. Un second appel a permis de relayer la collecte du 8 Mai. Les régiments mosellans ont souhaité participer différemment, au travers d'activités innovantes : un « challenge pompes » sur 24 heures a été organisé par le 1^{er} régiment d'infanterie, avec une collecte associée, alors que le 40^e régiment de transmissions s'est lancé dans la vente de masques en tissus fabriqués par des personnels de l'unité et leur famille, au profit du Bleuets de France. La collecte de novembre, bien qu'impossible à organiser sur la voie publique, a quant à elle permis de récolter 10 050 € grâce à la mobilisation des cercles, des CFIM, des régiments, mais également des associations qui, elles aussi, ont souhaité maintenir leur effort de solidarité en effectuant des dons.

Le Bleuets de France prend son envol en Saône-et-Loire

À l'occasion du 50^e anniversaire de la mort du général de Gaulle, le 9 novembre 2020, un Mirage de la BA 116 orné d'un bleuets, accompagné de la Patrouille de France, a survolé deux départements de l'est de la France.

À l'initiative du colonel Arnaud Builland, Commandant la base aérienne 116 « Lieutenant-colonel Tony Papin » de Luxeuil et de la base de défense d'Epinal-Luxeuil et délégué militaire départemental de la Haute-Saône, la dérive d'un Mirage 2000-5 du groupe de chasse 1/2 « Cigognes » a été ornée d'un bleuets.

Le 9 novembre, jour du 50^e anniversaire de la mort du général de Gaulle, la Patrouille de France s'est associée à cette opération de promotion du Bleuets de France, en survolant les environs de Luxeuil, avant de prendre la direction de Colombey-les-Deux-Églises. L'opération a été soutenue par le chef d'État-major de l'armée de l'Air et de

l'Espace et du chef d'État-major des armées. Des photos et des messages de soutien à cette belle initiative ont été publiés sur les réseaux sociaux et relayés sur le site internet du ministère des Armées.

La base aérienne 116 de Luxeuil est un partenaire très fidèle du Bleuets de France, et ses militaires arborent fièrement la fleur sur leur uniforme et s'impliquent activement dans l'organisation de collectes.



Les militaires du Var s'engagent pour le Bleuets

Les formations militaires du Var, à l'appel du service départemental et de son directeur, Jérôme Guervin, se sont mobilisées pour le Bleuets de France et ont permis de compenser l'annulation des collectes sur la voie publique

pour la collecte de novembre. Elles ont réunis une somme de près de 16 000 €, succès permis par la variété des produits solidaires proposés pour inciter au don, dont notamment les patches brodés à l'effigie du Bleuets.



Le paritarisme au service du monde combattant

Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis plus d'un siècle son soutien moral et matériel à plus de deux millions de bénéficiaires et veille à préserver le lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, les victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment par un mode de gouvernance singulier.

En effet, établissement public administratif, sous tutelle du ministère des Armées, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes d'actes de terrorisme. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées. Cette gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci, notamment par le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans un contrat d'objectifs et de performance.

Le conseil d'administration

Composé de 31 membres depuis le renouvellement de janvier 2020, il est nommé pour 4 ans et est présidé par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État. Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3^e collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voix délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voix consultative.

Les conseils départementaux

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, deux commissions sont constituées pour se prononcer sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, les projets relatifs à la politique de mémoire, ou les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau. L'ensemble des conseils départementaux a été renouvelé au cours de l'année 2019 pour une durée de 4 ans.

La Commission nationale de la carte

La commission nationale de la carte du combattant est composée de 27 membres dont 21 représentent les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants, et 6 représentent les armées à raison de 2 représentants par armée. La commission nationale se réunit soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes d'attribution ou de retrait de la carte du combattant.

La Commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau

Présidée par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, cette commission est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée d'étudier les demandes d'attribution des diplômes, d'instruire les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme, d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs, et de se prononcer sur les questions relatives à la mission de porte-drapeaux et aux règles vestimentaires et éthiques y afférant.

Madame Rochmann, pouvez-vous nous parler de vous ?

Fonctionnaire d'État, j'ai rejoint la Fondation pour la Mémoire de la Shoah il y a 10 ans. La FMS, fondation reconnue d'utilité publique, est née en 2000 dans le cadre de la reconnaissance des responsabilités de la France dans la Shoah. Elle a été conçue pour permettre la recherche et la diffusion des connaissances relatives aux persécutions antisémites commises durant la Seconde Guerre mondiale. Ses missions, au départ largement mémorielles, se sont rapidement élargies, et l'une de ses priorités aujourd'hui est de permettre aux survivants de la Shoah de vieillir dans les meilleures conditions possibles.

Comment avez-vous connu et/ou rejoint l'ONACVG ?

Depuis sa création, la FMS entretient des liens étroits avec le monde combattant. Le ministère des Armées est représenté à notre conseil d'administration. Bien avant ma nomination, nos institutions ont eu l'occasion de travailler ensemble. En particulier, nous avons mené des campagnes à destination de notre public commun, les orphelins de la Shoah, pour les informer des aides spécifiques auxquelles ils ont droit.

Les liens ainsi noués se sont approfondis au fil des ans, notamment dans le cadre de notre commission Mémoire et Transmission. Que ce soit avec l'ONACVG ou la DPMA, nous avons des échanges réguliers sur nos champs communs de transmission de la mémoire, avec bien sûr notre spécificité propre, liée à la Shoah. Les hauts lieux de mémoire symbolisent bien cette rencontre des mémoires combattante, résistante, juive et nous soutenons d'ailleurs régulièrement des projets pédagogiques et mémoriels qui se déroulent à la prison de Montluc, au Mont-Valérien ou au Struthof... Enfin nous travaillons ensemble dans le réseau des ambassadeurs de la mémoire de la Shoah.

Il y a un an, sur proposition de M^{me} la ministre des Armées, la FMS a rejoint le CA de l'ONACVG, au titre du 3^e collège, celui des fondations et associations de mémoire. Cette entrée de la FMS s'inscrit donc dans la continuité de nos relations.

Quels sont les dossiers auxquels vous accordez le plus d'importance ?

Les missions de la FMS et de l'ONACVG se

recoupent largement en matière d'éducation et de transmission de la mémoire. Au quotidien, je travaille avec d'anciens déportés, leurs enfants, en lien avec les associations mémorielles qu'ils ont fondées. Ensemble, nous œuvrons pour que la mémoire des génocides perdure, pour mieux les comprendre et pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais. Ces sujets me tiennent particulièrement à cœur.

Aujourd'hui, nous devons aussi travailler à l'évolution de ces politiques mémorielles. Le contexte nous y oblige, que ce soit la disparition des derniers rescapés des camps, la fin de « l'ère des témoins », ou, depuis un an, les conséquences de la crise sanitaire.

L'autre point commun concerne la solidarité, avec la prise en charge des anciens combattants comme celle des survivants de la Shoah, sur laquelle la FMS a une bonne vue d'ensemble et une certaine expertise, notamment pour informer les ressortissants de leurs droits.

Comment imaginez-vous votre mandat d'administratrice de l'ONACVG ?

J'ai eu l'honneur d'être élue à la commission permanente et d'y être nommée rapporteuse. C'est une fonction qui demande d'être particulièrement à l'écoute pour faire remonter une synthèse fidèle de nos débats au conseil d'administration.

C'est aussi pour moi l'occasion de mieux comprendre le monde combattant d'aujourd'hui et de découvrir l'intensité des relations entre l'ONACVG et les associations d'anciens combattants et mémorielles, tant au niveau local que national. Cela me permet de rentrer au cœur de chacun des métiers de l'ONACVG, d'en comprendre mieux l'actualité, les enjeux, les objectifs.

Avec le vote, à l'été 2020, d'un contrat d'objectifs et de performance pour les 5 ans à venir, je souhaite participer pleinement à son suivi, car ce contrat structure l'activité et l'ambition de l'ONACVG.

Plus généralement, je compte évidemment apporter mon expérience, puisque les problématiques communes à l'ONACVG et la FMS sont nombreuses, notamment dans la prise en charge des victimes de guerre.



Gabrielle Rochmann

Directrice générale adjointe de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah depuis 2010 et membre du conseil d'administration de l'ONACVG depuis 2020.

La gouvernance



Dominique Lépine
1^{er} vice-président du conseil d'administration de l'ONACVG depuis 2020.

Monsieur Lépine, quelles ont été vos motivations pour candidater au poste de 1^{er} vice-président du conseil d'administration de l'ONACVG ?

J'ai commencé à m'impliquer dans le monde combattant, comme beaucoup parmi nous, à partir de la retraite. J'ai ensuite gravi les échelons dans les deux associations dont je suis membre. Je suis président de l'Union fédérale depuis 2015, association que j'ai rattachée à l'UFAC dont je suis également le président depuis 2019. Je me suis engagé dans un monde combattant que nous savons tous être en pleine évolution, à l'image de l'ONACVG. Je m'investis pour deux raisons au moins, une raison politique et une autre pragmatique.

Je me suis engagé pour l'ONACVG et le monde combattant pour être acteur dans une évolution nécessaire et qui sera totale. Je me suis présenté aussi parce j'ai été pendant quatre ans le président de la commission des affaires générales et financières, une commission importante de l'ONACVG qui a désormais disparu, mais dont le travail demeure. Son travail, comme celui de la commission mémoire et solidarité, échoit désormais à la commission permanente. Sans être un spécialiste des affaires générales et financières, j'entends mettre l'expérience acquise lors de mon précédent mandat au service de l'ONACVG.

Finalement, ma candidature au poste de 1^{er} vice-président du CA de l'ONACVG s'inscrivait naturellement dans l'ensemble de ma démarche envers le monde des anciens combattants, je considère qu'elle en est l'aboutissement.

Que souhaitez-vous apporter en tant que 1^{er} vice-président au CA de l'ONACVG ?

L'Office est le moyen privilégié dont dispose l'État pour la mise en œuvre de sa politique de réparation envers le monde combattant. Les anciens combattants ne définissent pas cette politique, mais ils peuvent en être les promoteurs et ils ont le devoir d'accompagner sa mise en œuvre. C'est dans ces quelques mots que je pense mon action : aider l'ONACVG autant que faire se peut dans son action envers le monde combattant.

Cette aide n'est pas limitée aux seules séances de travail de la commission permanente comme aux séances plénières du CA. Je crois essentiel que le monde combattant participe à l'évolution de l'Office : veiller à ce qu'il conserve ses moyens dédiés à la réparation et la solidarité – veiller à ce que soient représentés au mieux tous les intérêts du monde combattant.

En tant que membre du conseil d'administration, j'essaie de remplir ce rôle dans cette instance. En tant qu'ancien combattant, j'essaie de faire valoir mes idées auprès des politiques. Être un véritable acteur au sein du CA est le meilleur moyen de parvenir à faire valoir mes idées et correspond à mon goût prononcé pour l'action.

Avez-vous un dossier auquel vous attachez une importance toute particulière ?

Une démarche à laquelle je tiens est liée à la spécificité des opérations extérieures. J'espère obtenir d'établir un vrai concept de reconnaissance envers les familles des combattants OPEX.

Je crois vital que le monde combattant et sa représentation fassent leur mutation vers ces combattants OPEX qui, bientôt, bien que moins nombreux que leurs aînés, seront les seuls pour défendre notre droit à réparation. À mes yeux, ce n'est pas seulement l'inévitable renouvellement des générations, c'est aussi la prise en compte de spécificités propres aux OPEX et à leur problématique.

En m'appuyant sur de nombreuses discussions avec de « jeunes anciens », je me suis rendu compte qu'ils expriment un besoin auquel ne répond pas la hiérarchie militaire, car ce n'est pas son rôle. Ce besoin risque également d'être détourné par des associations trop semblables dans leur fonctionnement aux armées : gouvernance hiérarchique, perte du tutoiement entre anciens combattants, etc.

L'Union fédérale qui a su conserver cette proximité est, à mes yeux, à même de comprendre ce besoin de nos jeunes.

La gouvernance

Conseil d'administration de l'ONACVG

PRÉSIDENTE

Présidente

Mme Geneviève Darrieussecq
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

1^{er} vice-président

M. Dominique Lépine

2^e vice-président

M. Serge Drouot

1^{ER} COLLÈGE

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Sénat

Mme Pascale Gruny
Sénatrice de l'Aisne

Ministère des Armées

M. le général Christophe de Saint-Chamas

Gouverneur des Invalides, représentant du Chef d'État-Major des Armées

Mme Isabelle Saurat

Secrétaire générale de l'Administration

M. le contrôleur général Sylvain Mattiucci

Directeur de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

Assemblée nationale

M. Fabien Gouttefarde

Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées

Ministère de l'Intérieur

Mme Laurence Gola de Monchy

Sous-directrice de la protection du ministère au SHFD

Ministère de l'Action et des Comptes publics

M. Charles-Henry Glaise

Chef du bureau BMD à la direction du Budget

Ministère de l'Éducation nationale

M. Édouard Geffrey

Directeur général de l'enseignement scolaire, représenté par **Mme Françoise Petreault**

2^E COLLÈGE

M. Laurent Attar-Bayrou

Président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (Fname)

M. Hocine Bouares

Président national, Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace (AFRONAAA)

M. Raymond Casal

Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

M. Guy Darmanin

Président national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie (Fnaca)

M. le général (2s) Paul Dodane

Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex)

M. Serge Drouot

Secrétaire national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca)

M. Jean-Marie Étienne

Membre de la Commission des droits, Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC)

M. André Fillere †

Vice-président, Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

Mme Anne-Marie Gabriel-Heitzler

Présidente de la commission AEVOG et VAC, membre du CA national, Union nationale des anciens combattants (UNC)

M. l'amiral (2s) Henri Lacaille

Président national, Fédération nationale « André Maginot », des anciens combattants (FNAM)

Mme Christiane Lantenois

Membre de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunes de l'Union fédérale (UF)

M. Dominique Lépine

Président national, Union fédérale (UF)

M. le général Hervé Longuet

Président général, Union nationale des anciens combattants (UNC)

M. Claude Terrasson

Administrateur, Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex)

M. le général (2s) André Soubirou

Ex-président national, Association nationale des participants aux OPEX (Anopex)

3^E COLLÈGE

M. le général Jean Susini

Délégué général du Souvenir français (SF) pour Paris

M. Alain Clerc †

Secrétaire général, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

M. le général (2s) Bruno Dary

Président, Comité de la Flamme

Mme Gabrielle Rochmann

Directrice générale adjointe, Fondation pour la mémoire de la Shoah

M. Robert Créange

Secrétaire élu du bureau, Fondation pour la mémoire de la Déportation

M. Gilles Levy

Président, Fondation de la Résistance

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Mme Dominique Seco-Vigneron

Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG

M. Daniel Delautre

Secrétaire général, Section syndicale CFDT de l'ONACVG

MEMBRES EXPERTS

Mme Pascale Lumineau

Membre de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex)

M. Jérôme Bertin

Directeur général, France Victimes

Une feuille de route ambitieuse pour l'Office

Les faits marquants



Un contrat d'objectifs et de performance pour 6 ans
Le conseil d'administration du 2 juillet 2020 a adopté le COP 2020-2025, permettant à l'ONACVG d'avoir les moyens de ses ambitions et d'apporter une visibilité suffisante au personnel, aux partenaires et aux associations.

I. Contrat d'objectifs et de performance pour la période 2020-2025

Après plus de deux ans de négociations, le conseil d'administration du 2 juillet 2020 a adopté le COP 2020-2025, permettant ainsi à l'ONACVG d'avoir les moyens de ses ambitions et d'apporter une visibilité suffisante au personnel, aux partenaires et aux associations.

Ce COP se caractérise par :

- la volonté de placer tous les ressortissants au cœur des préoccupations de l'établissement, ce qui se traduit simultanément par le maintien des services de proximité et par des avancées notables en terme de transformation numérique, et par là même de possibilités données aux ressortissants de réaliser leurs démarches en ligne, d'obtenir facilement des renseignements au travers par exemple d'une plateforme téléphonique nationale ;
- la volonté d'ancrer territorialement les actions tant mémorielles que d'attribution des subventions locales ;
- l'ambition de renouveler en profondeur l'Œuvre nationale du Bleu et de France pour en augmenter la notoriété et moderniser son fonctionnement ;
- l'acceptation partagée de l'effort à consentir en terme de dépense publique qui passe notamment par une utilisation efficiente de la trésorerie ;
- le caractère absorbable des efforts demandés, notamment en terme de réduction d'effectifs, en limitant l'impact sur la qualité du service rendu au ressortissant ;

Ce COP se caractérise par la volonté de placer tous les ressortissants au cœur des préoccupations de l'établissement et d'ancrer territorialement les actions mémorielles. Il vise aussi à renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée. Il tient à renouveler en profondeur l'Œuvre nationale du Bleu et de France pour en augmenter la notoriété et moderniser son fonctionnement. Enfin, il poursuit la modernisation de l'Office.

- pour ce faire, l'anticipation permanente tant en matière d'organisation des missions qu'en matière de soutien.

Le COP est structuré en cinq axes :

Axe 1 : assurer le meilleur service aux ressortissants

Il s'agit de l'axe essentiel consistant à mettre le ressortissant au cœur de l'action de l'Office.

Cela passe notamment par une meilleure connaissance des ressortissants avec la mise en place d'un nouvel outil moderne de gestion relation client allié au maintien des services de proximité au plus proche des ressortissants.

Cela passe également par une accélération des délais de délivrance des cartes et titres permise par la centralisation à Caen de l'instruction des demandes tout en gardant la solennité de la remise de la croix du combattant.

Cela passe enfin par des attributions d'aide encore plus justes en repérant mieux les ressortissants les plus fragiles grâce à un meilleur partenariat avec le ministère des Armées et les collectivités locales.

Axe 2 : ancrer la politique de mémoire et de citoyenneté dans les territoires

Le COP décline localement la directive ministérielle mémorielle triennale pour prendre en compte les sensibilités locales à tel ou tel conflit contemporain.

Les services départementaux représentent le niveau adéquat pour mener à bien les actions mémorielles et de citoyenneté et instruire les subventions locales, en partenariat avec les collectivités locales, les réseaux mémoriels, l'Éducation nationale.

Le COP met également en avant le rôle essentiel des hauts lieux de la mémoire nationale et des secteurs d'entretien des sépultures de guerre, notamment en matière de transmission à la jeunesse, et prévoit qu'un effort budgétaire très important soit réalisé pour poursuivre l'entretien et la rénovation de ce patrimoine de pierre.

Axe 3 : renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée

Cet axe concentre les efforts sur l'aide apportée aux nouveaux combattants qui représentent actuellement entre 12000 et 13000 cartes du combattant par an.

Il est essentiel de les informer de leurs droits et de leur faciliter l'accès aux démarches par la possibilité de déposer leurs demandes en ligne, par la convention signée avec le SCA (espaces Atlas).

Il s'agit également d'assurer un accompagnement dans la durée, notamment des blessés et des familles endeuillées par un partenariat renforcé avec les armées.

Il s'agit enfin d'intégrer dans cet axe l'aspect mémoriel lié aux OPEX, les trois missions de l'Office, reconnaissance-réparation, solidarité et mémoire étant indissociables.

Axe 4 : porter une nouvelle ambition pour le Bleu et de France

L'ONACVG dispose en son sein d'un outil exceptionnel de promotion de ses valeurs de solidarité et de mémoire, malheureusement mal connu du public. Les actions en cours et à venir s'organisent autour de :

- la modernisation, la diversification et la rationalisation des méthodes de collecte ;
- l'amplification des partenariats et une meilleure communication sur les actions concrètes menées au bénéfice des ressortissants ;
- la clarification du rôle des associations et l'évolution du statut du Bleu et.

Axe 5 : poursuivre la modernisation de l'Office

Il est nécessaire de respecter la trajectoire en effectifs fixée par le COP tout en préservant le service rendu aux ressortissants.

Cela passe notamment par l'utilisation de tous les outils d'accompagnement au départ des agents, tant humains que financiers, l'accélération de réorganisations attendues parfois depuis plusieurs années, comme par exemple, la rationalisation des fonctions soutien (la suppression de tous les doublons hérités de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale) ou encore la centralisation progressive du traitement des cartes et titres et de la retraite du combattant au Département Reconnaissance et Réparation de Caen.

Cela nécessite également de faire évoluer en matière numérique l'établissement en développant par exemple le don en ligne sur Internet, la possibilité de déposer sur Internet les demandes de cartes, titres et mentions ainsi que les demandes d'aide sociale.

Ce COP permet à l'établissement de bénéficier de ressources suffisantes pour un bon fonctionnement grâce à :

- une subvention pour charges de service public fixée à un juste niveau et intégrant la couverture des besoins de tous les « segments » (siège parisien ou non, services de proximité, secteurs d'entretien des sépultures de guerre, hauts lieux de la mémoire nationale) ;
- l'autorisation d'autofinancer à hauteur de 5 M€ un schéma directeur informatique permettant d'accélérer la transformation numérique de l'ONACVG ;
- la poursuite d'une politique patrimoniale active comportant notamment la cession des biens immobiliers ne répondant plus aux normes et/ou n'ayant plus d'intérêt fonctionnel pour l'établissement ;
- le maintien y compris en fin de COP d'un niveau de trésorerie suffisant pour couvrir au moins un mois de fonctionnement de l'établissement.

Ce COP permet enfin à l'établissement de bénéficier de ressources suffisantes pour l'accomplissement de ses missions grâce à :

- un niveau stabilisé des dépenses d'action sociale, complétées utilement par les recettes issues du Bleu et ;
- un budget conséquent pour financer le plan enfants de harkis, avec une participation raisonnable de l'établissement à son financement ;
- un budget mémoire (au sens large) dont le poids est partagé entre subvention (pour moitié) et ressources propres (pour l'autre moitié) ;
- une subvention importante pour réaliser des travaux de rénovation dans les nécropoles nationales et les hauts lieux de la mémoire nationale, rejoignant le niveau du cycle mémoriel 14-18.



Le soutien

II. Reprise par le siège des Invalides des fonctions soutien de l'ex-pôle des sépultures de guerre de Metz

Au 1^{er} janvier 2020, le pôle messin des sépultures de guerre a été restructuré, permettant ainsi de rationaliser les fonctions soutien de l'établissement en évitant les doublons qui existaient dans tous les domaines (RH, services communs, maîtrise d'ouvrage, achats, engagements, régie...). Cette réflexion a donné lieu, dès la fin du premier trimestre 2020, à l'établissement d'un plan d'action de reprise des activités de pilotage par le siège des Invalides.

Cette reprise d'activité a été l'occasion de :

- réorganiser l'entretien des sépultures de guerre par la redéfinition des périmètres des secteurs (meilleur équilibre en termes de charge de travail entre les 8 secteurs). En effet, les nombreux échanges avec les chefs de secteur ont permis de revoir la répartition des départements à leur charge en vue de rééquilibrer le nombre de nécropoles nationales et de carrés militaires dont ils ont la responsabilité de l'entretien, d'améliorer les distances parcourues par les équipes, de réorganiser certains secteurs y compris en recrutant et de revenir si besoin sur des expérimentations qui finalement n'ont pas été concluantes (par exemple, la fusion des secteurs de Metz et de Colmar). Il s'agit également de permettre un rapprochement des deux réseaux que sont actuellement celui des directeurs de services de proximité et celui des secteurs, alors même que de plus en plus de coopérations sont nécessaires afin de mener à bien les opérations de valorisation et certaines opérations mémorielles ;
- responsabiliser davantage les chefs de secteur qui détiennent désormais une carte achat, permettant de réaliser les achats de fonctionnement courant en temps réel, au plus près du terrain et de faciliter

le quotidien des équipes des secteurs. Cette action a ainsi diminué l'émission de bons de commande sans réelle plus-value et permis au service achat du siège d'absorber le lancement de consultations au bénéfice des secteurs telles que les marchés d'externalisations ou les marchés d'approvisionnement (vêtements de travail, plaques d'identification, équipements de protection individuelle, petit matériel horticole...);

- moderniser les relations de travail entre le siège et les secteurs avec l'instauration de réunions virtuelles régulières, l'instauration de circuits de décision courts.

Cette nouvelle organisation s'est notamment illustrée pour les carrés militaires. Après avoir défini un plan de recensement et d'inspection des carrés militaires, dans le but de mieux appréhender ce patrimoine, une programmation des travaux de rénovation des carrés militaires a été mise en place dès le second semestre 2020 :

- améliorer les conditions de travail des équipes en lançant un programme de rénovation des bases de vie des agents, en investissant dans de nouveaux matériels et des véhicules et en les dotant de stations de travail informatiques reliées au réseau de l'Office ;
- mettre à plat l'organisation RH des secteurs, permettant ainsi que ces derniers contribuent à l'effort demandé à l'établissement sans impact majeur sur la qualité de l'entretien des sépultures de guerre.

Ces actions ont été menées alors même que le contexte sanitaire de 2020 a fortement perturbé l'activité d'entretien des sites qui a dû être suspendue pendant près de deux mois au printemps 2020. Mais dès le déconfinement, la réactivité des équipes a permis une remise en état des sites en six semaines seulement.



Le soutien

III. Le schéma directeur informatique

Les enjeux du schéma directeur informatique

Les cinq dernières années, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a considérablement évolué avec de nombreux projets tels que la reprise en mains du logiciel d'instruction des cartes et titres, la rationalisation de tous les moyens d'impression, le renouvellement progressif de son parc informatique fixe, la dotation en ordinateurs portables de ses cadres et directeurs de services de proximité, le lancement de l'Intranet au sein de l'Office, et la création d'un nouveau site internet.

Le COP prévoit une dotation de 5 M€ sur la durée 2020-2025, ce qui permettra à l'Office de moderniser ses équipements et ses systèmes d'information, et de les sécuriser par le renouvellement des serveurs d'administration et de messagerie. Les solutions de mobilité seront privilégiées afin de répondre aux exigences de rayonnement accru dans le domaine mémoriel et social, comme aux événements divers (grèves, pandémies...).

Ces changements impliqueront une adaptation des compétences des personnels informatiques, qui devront faire évoluer leurs méthodes de travail et les solutions d'exploitation et d'administration. Les savoir-faire des autres agents devront croître pour répondre aux besoins en évolution constante des ressortissants.

Dans ce même esprit de modernisation, les systèmes d'information métiers, ressources humaines, comptable et financier poursuivront leur progression par l'intégration de nouvelles fonctionnalités.

Cela passera par la transformation numérique de l'établissement avec une dématérialisation progressive de toutes les demandes des ressortissants de l'ONACVG, et la création d'un guichet utilisateur unique en matière de cartes, titres et mentions. Pour accompagner cette orientation digitale, un outil de gestion de la relation client permettra, aux agents de l'Office comme aux tutelles, d'objectiver l'activité de l'Office et de proposer des réponses plus rapides et efficaces au quotidien à nos ressortissants et partenaires.

IV. Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière

La stratégie immobilière de l'ONACVG est formalisée dans un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Il a été présenté, après l'adoption

du COP par le conseil d'administration aux interlocuteurs dédiés, en premier lieu la Direction de l'Immobilier de l'État.

Une politique patrimoniale efficiente

La politique patrimoniale de l'ONACVG s'articule autour de trois axes :

- la poursuite des efforts pour se rapprocher de la norme de performance immobilière de 12 m² par poste de travail : de 2011 à 2019, 71 relogements de services ont été effectués, ce qui a permis de réduire de 5 151 m² la surface utile nette des surfaces de bureau occupées par l'Office. Les relogements se poursuivront afin de diminuer le ratio m² par poste de travail, encore très éloigné de la norme. Une attention particulière sera portée aux services concernés par des évolutions d'effectifs ;
- la maîtrise des coûts immobiliers : le maillage territorial actuel conduit à occuper un grand nombre d'emprises avec des statuts d'occupation divers (propriétaire, locataire à titre onéreux, occupant à titre gratuit...). Le relogement de tous les services actuellement en location privée vers des emprises publiques sera privilégié ainsi que la vente des biens propres ;
- l'amélioration de l'accessibilité : dans un contexte de vieillissement des ressortissants et des personnels, 75 % des services du SPSI de l'ONACVG (87 % tous SPSI confondus) répondent aux normes d'accessibilité. L'objectif au terme du futur SPSI devra être de 90 %.

Une politique archivistique moderne

La politique archivistique de l'ONACVG s'articule autour de trois axes :

- la valorisation des archives historiques de l'Office : établissement centenaire, l'ONACVG dispose d'un riche et important fonds d'archives. Ainsi, depuis l'origine, 9,6 kilomètres linéaires d'archives historiques ont été versées aux archives départementales et plusieurs centaines de mètres linéaires de la direction générale l'ont été au centre des archives contemporaines. Ce travail sera poursuivi dans les services de proximité et à la direction générale ;
- la mise en place d'une gestion électronique des documents : la conservation de documents bureautiques et des applications métiers sous forme exclusivement électronique nécessitera la mise en place à moyen et long terme de techniques de gestion et d'archivage communes à tous les services, action à mener en lien avec le bureau informatique de l'établissement ;
- la poursuite de l'externalisation : depuis une dizaine d'années, l'ONACVG externalise ses archives courantes et intermédiaires, ce qui représente au 1^{er} janvier 2020, trois marchés d'externalisation d'archives d'un volume global de 16,5 kilomètres linéaires.





Commémoration des 150 ans de la bataille de Bazeilles, le 30 août 2020.

CRÉDITS PHOTOS

Couverture et page 52 : Erwan Rabot/SGA.

Page 5 : Arnaud Karaghezian/ECPAD.

Autres : ONACVG.

LÉGENDES

Couverture : commémoration des 150 ans de la bataille de Gravelotte, le 30 août 2020.

Page 5 : nécropole de Château-Thierry (Aisne).

RÉDACTION ET RÉALISATION

ONACVG

Juin 2021

